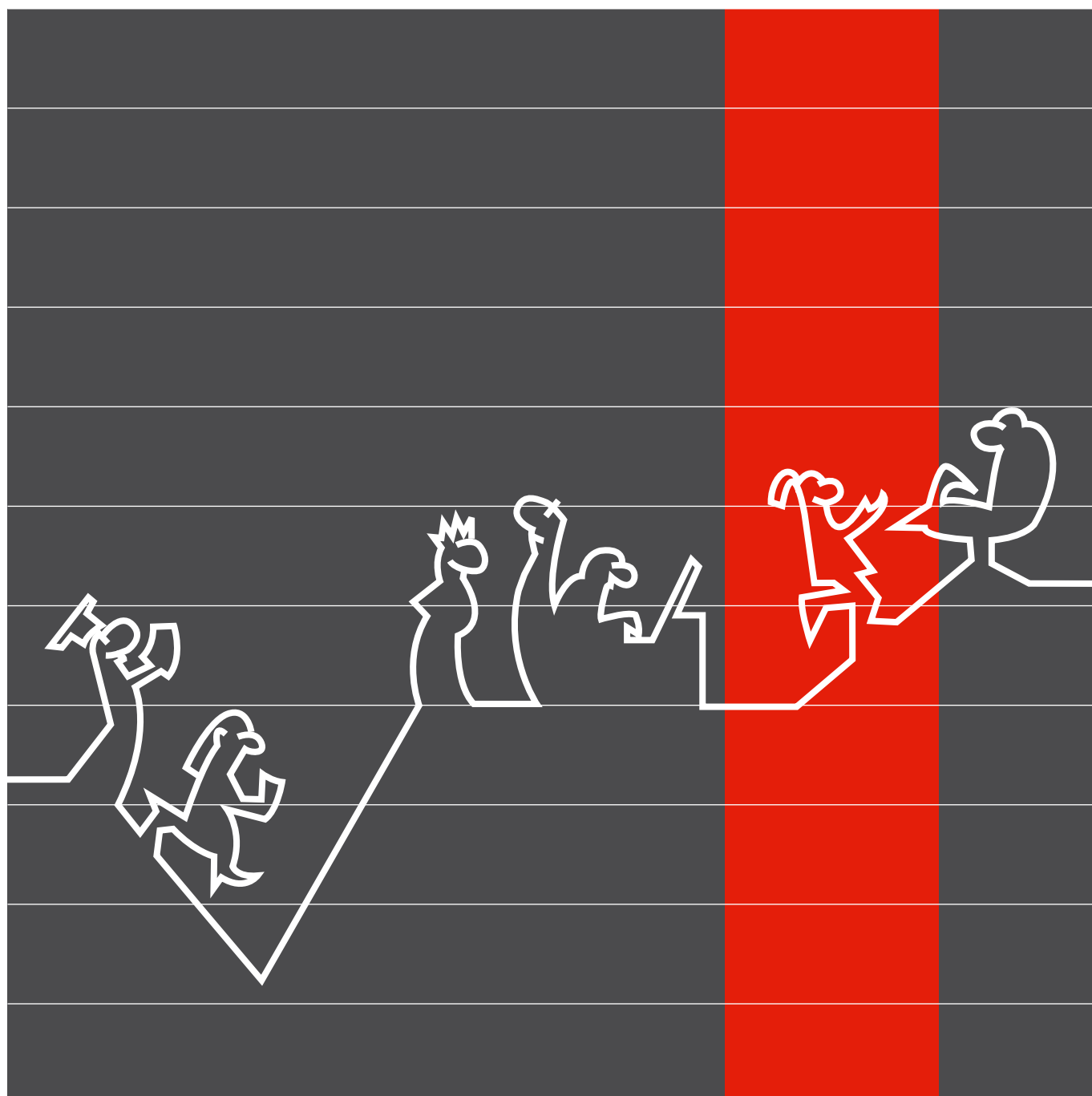


Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail

Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2007



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2008

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail

Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2007

Auteurs Marco Storni et Martin Schmid
ecce gemeinschaft für sozialforschung, Bâle

Avec la collaboration de Katrin Schönfisch, OFS
Andrea Witmer, OFS

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Auteurs: Marco Storni et Martin Schmid, ecce gemeinschaft für sozialforschung, Bâle

Avec collaboration de: Katrin Schönfisch et Andrea Witmer, OFS

Renseignements: Katrin Schönfisch, OFS, tél. 032 713 64 26, e-mail: katrin.schoenfisch@bfs.admin.ch
Andrea Witmer, OFS, tél. 032 713 61 89, e-mail: andrea.witmer@bfs.admin.ch

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 501-0701

Prix: gratuit

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Gestaltwerk Monika Senn, Bienne

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2008
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15460-1

Table des matières

| | | | | | |
|-----|---|----|-----|---|----|
| 1 | L'essentiel en bref | 5 | 6 | Statut professionnel et évolution de la carrière | |
| 2 | Introduction | 8 | 6.1 | Insertion professionnelle et situation professionnelle, 2003/2007 | 22 |
| 3 | Base de données et aspects méthodologiques | 9 | 6.2 | Evolution dans la hiérarchie, 2003/2007 | 24 |
| 3.1 | Base de données | 9 | 6.3 | Changements d'emploi, 2002–2007 | 26 |
| 3.2 | Pondération | 10 | 7 | Conditions d'emploi | |
| 3.3 | Erreur standard | 11 | 7.1 | Rapports de travail de durée limitée et de durée illimitée, 2003/2007 | 28 |
| 4 | Situation professionnelle cinq ans après le diplôme | | 7.2 | Rapports de travail de durée limitée et de durée illimitée, 2002–2007 | 30 |
| 4.1 | Taux d'actifs occupés parmi les personnes diplômées des hautes écoles, 2002–2007 | 12 | 7.3 | Taux d'occupation, 2002–2007 | 32 |
| 4.2 | Taux de sans-emploi selon le type de haute école et le domaine d'études, 2003/2007 | 14 | 7.4 | Raisons de l'activité professionnelle à temps partiel, 2007 | 34 |
| 4.3 | Evolution régionale des taux de sans-emploi, 2002–2007 | 16 | 7.5 | «Sous-emploi ou sur-emploi», 2007 | 36 |
| 5 | Adéquation de la formation/du niveau de formation | | 8 | Revenu | |
| 5.1 | Adéquation entre la formation et l'emploi, 2007 | 18 | 8.1 | Revenu selon le domaine d'études et le sexe, 2007 | 38 |
| 5.2 | Adéquation du niveau de formation quatre ou cinq ans après la fin des études, 2002–2007 | 20 | 8.2 | Croissance du revenu cinq ans après la fin des études, 2003/2007 | 40 |
| | | | 8.3 | Revenu annuel brut par grande région, 2002–2007 | 42 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 9 | Formation supplémentaire | |
| 9.1 | Formations académiques et professionnelles supplémentaires, 2007 | 44 |
| 9.2 | Raisons de l'acquisition de formations académiques et/ou professionnelles supplémentaires, 2007 | 46 |
| 9.3 | Durée de la formation supplémentaire, 2007 | 50 |
| 9.4 | Formation supplémentaire et activité professionnelle, 2007 | 52 |
| 10 | Glossaire | 54 |
| 11 | Bibliographie | 59 |

1 L'essentiel en bref

Depuis 1977, les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles universitaires et, depuis 1993, les personnes diplômées des écoles supérieures respectivement, depuis 2001, des hautes écoles spécialisées sont l'objet d'une enquête. Effectuée à l'aide d'un questionnaire standardisé, cette enquête porte sur la phase de transition entre la fin des études et le début de la vie active ainsi que sur la situation professionnelle un an après l'obtention du diplôme (première enquête). L'enquête a lieu tous les deux ans.

L'entrée dans la vie active pouvant prendre plus ou moins de temps et ne pas toujours être linéaire, des enquêtes longitudinales sont aussi réalisées depuis 2002. Dans le cadre de ces enquêtes, les personnes diplômées sont interrogées une deuxième fois (deuxième enquête), quatre à cinq ans après l'obtention de leur diplôme. A ce stade, elles ont en général surmonté les difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail et ont pour la plupart réussi leur intégration professionnelle.

La présente publication se fonde sur les données collectées auprès des personnes qui ont obtenu en 2002 un diplôme d'une haute école suisse et qui ont participé à la première enquête de 2003 et à la deuxième de 2007. Les résultats des deuxièmes enquêtes réalisées en 2002 et en 2005 sont également pris en considération pour mettre en évidence l'évolution du marché du travail sur quelques années. Le bref aperçu qui suit se limite toutefois aux résultats de la deuxième enquête de 2007.

Niveau du chômage cinq ans après l'obtention du diplôme

Les personnes diplômées des hautes écoles ont bénéficié d'une conjoncture favorable depuis le milieu de l'année 2003. En 2007, soit cinq ans après l'obtention du diplôme, le taux de sans-emploi s'élevait à 1,9% chez les personnes diplômées des hautes écoles universitaires¹ (HEU) et à 1,2% chez celles diplômées des hautes écoles

spécialisées (HES). L'évolution favorable du marché du travail dans les branches fortement dépendantes de la conjoncture (ingénierie et informatique) se reflète particulièrement dans les faibles taux de sans-emploi chez les personnes diplômées en technique et IT (HES 2007: 0,5%) et sciences techniques (HEU 2007: 0,8%). Le taux de sans-emploi a aussi nettement fléchi chez les personnes dont le diplôme ne débouche pas sur une profession spécifique (diplôme en sciences humaines et sociales, p. ex.) et qui, de ce fait, étaient plus touchées par le chômage un an après la fin de leurs études (HES 2007: 2,2%, contre HES 2003: 8,0%). Les taux de sans-emploi des personnes interrogées ne présentent par contre pas de différences régionales notables.

Adéquation de la formation avec l'activité exercée

Cinq ans après la fin de leurs études, les personnes diplômées d'une haute école ont en grande partie achevé leur insertion professionnelle. Elles ont en moyenne changé deux fois d'emploi durant cette période. En dépit de cette mobilité professionnelle, toutes n'ont pas trouvé un emploi correspondant à leur formation au terme de ces cinq ans. 89,7% des diplômés et des diplômées HEU occupent un emploi pour lequel un diplôme universitaire est exigé. Les domaines d'activité très spécialisés requièrent souvent un diplôme spécifique. Ainsi, 66,6% des titulaires d'un diplôme en droit et 72,3% des titulaires d'un diplôme en médecine ou en pharmacie exercent une profession qui exige un titre correspondant. En comparaison, seulement 45,1% des personnes diplômées en sciences humaines et sociales ont trouvé une activité qui correspond aux études qu'elles ont faites. L'adéquation du niveau de formation avec l'activité exercée est moins bonne pour les diplômés et les diplômées HES (78,9%) que pour les diplômés et les diplômées HEU. Nombreux sont en outre les anciens étudiants et étudiantes des hautes écoles spécialisées qui exercent une profession sans rapport direct avec leur branche d'études. Là encore, les titulaires d'un diplôme exigé par une profession spécifique sont proportionnellement plus nombreux

¹ Dans la présente publication, sont également comptées comme universités les deux Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne (EPFL) et de Zurich (ETHZ).

à exercer une activité correspondant à leur formation que les personnes ayant suivi une formation plus générale. Ainsi, parmi les personnes diplômées en architecture, construction et planification, plus d'une sur deux occupe un emploi requérant une telle spécialisation, contre seulement une sur quatre parmi les personnes diplômées en économie et services.

Début de carrière: différences entre les personnes diplômées d'une HEU et les personnes diplômées d'une HES

L'entrée dans la vie active des personnes diplômées d'une HEU diffère beaucoup de celle des titulaires d'un diplôme HES. Les premières commencent souvent par occuper un poste qui leur permet d'acquérir des qualifications supplémentaires ou une spécialisation (stage ou assistantat). Après cette étape intermédiaire, elles prennent un premier emploi de collaborateur ou collaboratrice à part entière. C'est pourquoi, il est plus fréquent d'observer une ascension professionnelle chez les personnes diplômées d'une HEU (38,5%), cinq ans après la fin de leurs études. Les personnes diplômées d'une HES, en revanche, sont nombreuses à occuper un poste d'employé ou d'employée dès le début de leur vie active. Dans les cas où elles progressent sur le plan professionnel (30,5%), leur promotion est alors plus importante que le passage du statut de stagiaire à celui de collaborateur ou de collaboratrice. Mais de telles promotions sont plus rares que chez les titulaires d'un diplôme HEU. Cinq ans après la fin de leurs études, les personnes diplômées d'une HES sont proportionnellement bien plus nombreuses à exercer une fonction dirigeante que les personnes diplômées d'une HEU (53,4% contre 33,8%).

Conditions d'emploi cinq ans après la fin des études

Cinq ans après la fin de leurs études, 36,4% des personnes diplômées exercent une activité à temps partiel. Le temps partiel est plus répandu chez les femmes que chez les hommes (HEU et HES: 53,7% contre 26,2%). Les unes comme les autres choisissent principalement de travailler à temps partiel pour pouvoir davantage se consacrer à leurs intérêts personnels. Les femmes, qu'elles soient diplômées d'une HEU ou d'une HES, invoquent comme deuxième raison la nécessité de s'occuper des enfants, tandis que les diplômés HEU de sexe masculin disent vouloir préparer leur doctorat ou leur habilitation. Les diplômés HES de sexe masculin, quant à eux, indiquent comme deuxième raison une formation continue ou un perfectionnement.

Les places de stage et celles occupées par les personnes préparant une habilitation ou un post-doctorat sont souvent à temps partiel. De manière générale, il s'agit aussi d'emplois de durée limitée: un peu plus de 85,0% des personnes interrogées occupant un tel poste étaient engagées dans ces conditions. Il n'est dès lors pas étonnant que, cinq ans après la fin de leurs études, 19,0% des personnes diplômées d'une haute école soient engagées pour une durée limitée. Cette proportion est toutefois plus élevée chez les titulaires d'un diplôme HEU que chez les titulaires d'un diplôme HES (27,1% contre 4,5%).

Au terme des cinq ans considérés, 20,0% des personnes diplômées d'une HEU ne sont pas satisfaites de leur taux d'occupation, contre 15,0% des personnes diplômées d'une HES. Les personnes concernées se situent surtout en Région lémanique. En Suisse orientale et dans la région de Zurich, en revanche, les diplômés et les diplômées se déclarent satisfaits de leur taux d'occupation. Le sur-emploi crée beaucoup moins d'insatisfaits.

Le revenu moyen et sa croissance

Les personnes qui ont obtenu leur diplôme HEU en 2002 gagnaient en moyenne 90'000 francs cinq ans plus tard. Le revenu annuel moyen des personnes diplômées d'une HES était un peu plus faible (88'000 francs). Les disparités entre femmes et hommes sont restées identiques. Les diplômées HEU gagnent en moyenne 5'350 francs de moins par an que leurs collègues d'études de sexe masculin; la différence est en moyenne de 5'500 francs dans le cas des diplômées HES.

Il ressort de l'étude longitudinale comparant la situation des personnes diplômées d'une HEU et celle des personnes diplômées d'une HES que, durant les cinq années suivant la fin de leurs études, les premières ont davantage bénéficié d'augmentations individuelles de salaire. Entre la première enquête, réalisée en 2003, et la deuxième de 2007, leur revenu s'est accru de 23,9%. Durant le même laps de temps, le salaire des personnes diplômées d'une HES a progressé de 13,0%. La croissance du revenu des diplômés et diplômées HEU s'explique principalement par leur mode d'insertion professionnelle: une fois leur diplôme obtenu, ils commencent souvent par faire un stage ou occuper un poste d'assistantat (préparation de l'habilitation ou d'un post-doctorat). Au bout de cinq ans, cette phase d'acquisition d'une formation académique ou professionnelle supplémentaire est achevée et les personnes en question occupent un emploi mieux payé.

Acquisition d'une formation supplémentaire

Près de la moitié des personnes diplômées d'une HEU (46,5%) ont entrepris une formation postgrade dans les cinq ans qui ont suivi l'obtention de leur diplôme (doctorat, habilitation, diplôme postgrade, brevet d'avocat, etc.). Les proportions de celles qui suivent une formation professionnelle supplémentaire (13,1%) ou d'autres études (11,4%) sont plus faibles. La préparation du doctorat est la formation supplémentaire la plus fréquemment choisie (20,0%). C'est aussi celle qui requiert le plus de temps. Parmi les personnes diplômées d'une HEU, 13,0% acquièrent une formation supplémentaire. Celle-ci leur sert en premier lieu à acquérir une spécialisation et à améliorer leurs chances sur le marché du travail.

15,6% des personnes diplômées d'une HES suivent une formation post-grade et 11,4% une formation professionnelle d'une durée minimale de six mois. 13,4% entreprennent d'autres études. Leur objectif principal est d'acquérir des connaissances spécialisées supplémentaires. A leur intérêt pour une branche spécifique s'ajoute la volonté d'améliorer leurs perspectives professionnelles et d'avoir un revenu plus élevé.

2 Introduction

A la fin des années 1990, le marché suisse du travail a bénéficié d'une conjoncture favorable. Les événements survenus au début du nouveau millénaire ont toutefois entraîné une instabilité géopolitique et une crise économique. Les effets s'en sont fait ressentir sur le marché suisse du travail, avec une stagnation des emplois et une hausse du chômage. Les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2001 à 2007 le montrent: la crise économique n'a pas épargné les personnes très qualifiées. Chez ces dernières, le taux de sans-emploi a plus que doublé entre 2001 (1,6%) et 2003 (3,8%). La reprise modérée qui s'est faite sentir à partir du milieu de l'année 2003 a entraîné une hausse de la demande de personnes très qualifiées, qui s'est traduite par une tendance à la baisse du taux de sans-emploi depuis 2004. Pour 2007, les données de l'ESPA font état d'un taux de sans-emploi de 2,6% chez les personnes de 25 à 39 ans diplômées d'une haute école.

L'objet du présent rapport est de montrer les conséquences de l'évolution économique sur l'insertion professionnelle et la carrière des personnes nouvellement diplômées. L'analyse porte principalement sur les données de l'enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles en 2002. Ces dernières ont été interrogées sur leur situation professionnelle un an, puis cinq ans après l'obtention de leur diplôme. En considérant simultanément les résultats de ces deux enquêtes, on peut tirer des conclusions sur le parcours professionnel des jeunes diplômés et diplômées et sur leur intégration sur le marché du travail. L'analyse ci-après se concentre sur les données de la deuxième enquête, collectées en 2007. Les données des autres enquêtes de suivi de ce type ont également été prises en considération (cf. chapitre 3) pour permettre d'évaluer aussi l'impact de la conjoncture sur cette phase d'insertion professionnelle des personnes très qualifiées et sur leur situation professionnelle quatre à cinq ans après la fin de leurs études.

Le présent rapport se concentre sur les six indicateurs suivants pour décrire la situation professionnelle et l'acquisition d'une formation supplémentaire cinq ans après la fin des études:

- le taux d'actifs occupés et le taux de sans-emploi
- l'adéquation de la formation et du niveau de formation
- le statut professionnel et l'évolution de la carrière au cours des cinq années suivant la fin des études
- les conditions d'engagement
- le revenu et son évolution
- l'acquisition d'une formation académique ou professionnelle supplémentaire.

Les cinq premiers indicateurs sont analysés et commentés en tenant compte de plusieurs variables (type de haute école, sexe, branche ou grande région, p. ex.). Pour ce qui est du dernier indicateur, les données correspondantes se réfèrent uniquement à la deuxième enquête 2007 de la volée 2002.

Après une introduction et un chapitre consacré aux données et aux méthodes utilisées, ce rapport commente les résultats obtenus pour chaque indicateur. Un glossaire fournit les définitions. Les indicateurs et toutes les variables considérées sont aussi présentés sous forme de tableaux (à l'exception des données relatives à la formation continue). Ces tableaux détaillés sont exclusivement publiés sur Internet, à l'adresse www.graduates-stat.admin.ch -> Données détaillées. La mention «Tableaux sur Internet» renvoie chaque fois aux tableaux présentant les résultats détaillés de l'indicateur considéré.

3 Base de données et aspects méthodologiques

Les analyses qui suivent se basent sur les données des enquêtes suisses auprès des personnes diplômées des hautes écoles. Ces enquêtes ont une longue tradition. Elles sont réalisées tous les deux ans, sous la forme écrite, auprès des personnes diplômées d'une université depuis 1977 et auprès des personnes diplômées d'une école supérieure depuis 1993 respectivement des hautes écoles spécialisées depuis 2001. Au début, les personnes diplômées n'étaient interrogées qu'une fois, un an environ après la fin de leurs études (première enquête), sur leur entrée dans la vie active. Depuis 1998, elles sont interrogées une deuxième fois, quatre à cinq ans après l'obtention de leur diplôme (deuxième enquête)². Toutes les personnes ayant obtenu un diplôme d'une haute école une année paire sont invitées à participer à la première enquête. La deuxième enquête, en revanche, ne concerne que les personnes ayant participé à la première. Les personnes interrogées ont le choix, depuis 2003, entre un questionnaire sur papier ou un questionnaire en ligne.

L'objet principal de ces enquêtes est l'étude de la phase de transition entre la fin des études et les débuts professionnels. Lors de la première enquête, l'accent est mis sur les expériences acquises pendant les études et la (première) activité professionnelle, alors que la deuxième enquête porte principalement sur la carrière suivie jusque-là, la situation professionnelle du moment et l'acquisition éventuelle d'une formation supplémentaire.

3.1 Base de données

Les résultats présentés ci-après proviennent de l'exploitation des données collectées auprès des personnes ayant obtenu un diplôme, une licence ou un examen d'Etat en 2002 et interrogées une première fois en 2003, et une deuxième fois en 2007 sur leur situation profes-

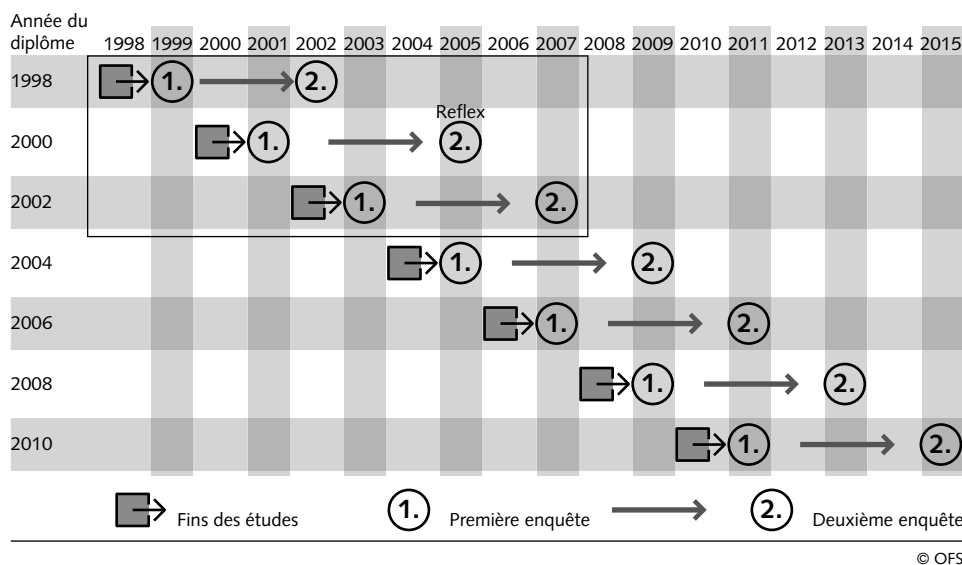
sionnelle. A partir de ces données longitudinales (2003/2007), il est possible de retracer l'insertion professionnelle individuelle au cours des cinq ans qui suivent l'obtention d'un diplôme d'une haute école. Ces données renseignent aussi sur les changements d'emploi, l'acquisition de qualifications supplémentaires et les stages, de même que sur d'éventuels changements de situation professionnelle (nouvelle fonction, modification du taux d'occupation, etc.). Elles n'informent par contre que de manière limitée sur l'effet des fluctuations conjoncturelles sur les débuts professionnels des personnes nouvellement diplômées d'une haute école. Pour obtenir de telles informations, il est plus fiable de relever pendant plusieurs années des données sur la situation professionnelle des personnes diplômées cinq ans après la fin de leurs études, puis de comparer ces données. De telles études transversales sont à présent possibles puisque l'on dispose, en plus des données de la deuxième enquête réalisée auprès des personnes diplômées en 2002, de celles relatives aux cohortes 1998 et 2000 (2002-2007). L'univers de base des analyses qui suivent se compose par conséquent des personnes qui ont obtenu un diplôme d'une haute école suisse en 1998, 2000 ou 2002 et qui ont participé à la première et à la deuxième enquête de l'Office fédéral de la statistique (voir le graphique Planification de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles – Cohortes encadrées)³.

Le tableau T1 indique le nombre de personnes ayant participé à la deuxième enquête, rapporté au total des personnes ayant obtenu un diplôme d'une haute école l'année sous revue, et prises en compte dans l'analyse. Les données de ce tableau ne se réfèrent qu'aux personnes ayant passé avec succès une licence, un diplôme ou un examen d'Etat, les seules à être considérées dans ce rapport.

² Pour la cohorte 1998, la deuxième enquête a eu lieu quatre ans après l'obtention du diplôme; pour les cohortes suivantes, elle a été réalisée cinq ans après.

³ Les personnes diplômées qui n'ont participé qu'à la première enquête et non à la deuxième ne sont pas considérées dans les analyses.

Conception de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles



Remarque:
l'indication «Reflex» désigne le projet de recherche international «The Flexible Professional in the Knowledge Society». La Suisse a participé à ce projet avec la deuxième enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (cf. <http://www.reflexproject.org>).

© OFS

T1 Personnes interrogées selon l'année d'obtention du diplôme et le type de haute école

| | 1998 | 2000 | 2002 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Universités – Univers de base (Ub) | 9159 | 9575 | 9765 |
| Personnes ayant participé à la deuxième enquête et considérées dans l'analyse | 3152 | 3318 | 3835 |
| Hautes écoles spécialisées – Univers de base (Ub) | 4300 | 4690 | 5042 |
| Personnes ayant participé à la deuxième enquête et considérées dans l'analyse | 1454 | 1608 | 1848 |

3.2 Pondération

La probabilité d'avoir participé à la deuxième enquête varie entre 0,34 et 0,39 selon l'année d'obtention du diplôme et le type de haute école fréquentée. Les cas de non-réponse ne pouvant pas être considérés a priori comme aléatoires, il faut s'attendre à enregistrer des taux de non-réponse plus élevés dans certains sous-groupes que dans d'autres, d'où la possibilité que des erreurs systématiques se produisent.

Pour minimiser ces erreurs, on a eu recours pour la première fois avec la cohorte 1998 des personnes diplômées d'une HEU à la post-stratification, procédure courante avec les échantillons aléatoires. A cette fin, les données relatives aux personnes interrogées ont été mises en relation avec celles sur les diplômes du Système d'information universitaire suisse et pondérées sur cette base (pondération 1). Une deuxième pondération a eu lieu pour les données de la deuxième enquête en rapport avec les données de la première enquête (pondération 2). La pondération totale des données de la deuxième enquête en rela-

tion avec la cohorte de personnes diplômées est obtenue en multipliant les deux pondérations partielles (pondération 3 = pondération 1 x pondération 2).

Dans le cas des personnes diplômées d'une HES, il a été possible de procéder à une première pondération pour les données de la cohorte 2000. Les données de la deuxième enquête 2002 (cohorte 1998) ne sont par conséquent pas pondérées pour les personnes diplômées d'une HES, mais le sont pour les personnes diplômées d'une HEU. C'est une particularité dont il faut tenir compte en interprétant les données en comparaison transversale puisque, pour toutes les cohortes suivantes, les données des deux sous-groupes de population (personnes diplômées HEU et personnes diplômées HES) ont elles été pondérées⁴.

⁴ Pour extrapoler les données concernant les personnes diplômées HES en 2000 à l'ensemble de la population, une simple pondération des non-réponses a été utilisée pour les données de la première enquête 2001 (nombre de personnes diplômées HES 2001 recensées / nombre de personnes diplômées HES 2001 retenues dans l'analyse – voir Witmer & Schmidlin, 2006). La pondération des données de la deuxième enquête par rapport à celles de la première enquête ou à celles de la population totale s'est faite selon la méthode décrite plus haut.

3.3 Erreur standard

En plus de générer des erreurs systématiques, les non-réponses peuvent aussi induire une certaine variabilité aléatoire (cf. Witmer & Schmidlin, 2006). Dans l'hypothèse très simplificatrice que les non-réponses constituent un échantillon aléatoire simple, on obtient une erreur standard, rapportée à chaque univers de base des

deuxièmes enquêtes (2002, 2005 et 2007), de 0,7 point. Dans le cas des données relatives aux personnes diplômées d'une HEU, les erreurs standard fluctuent peu entre 0,8 et 0,9 point. Il en va de même pour les données sur les personnes diplômées d'une HES, même si l'erreur est un peu plus élevée (1,2 et 1,3 point). Le tableau T2 présente les résultats calculés pour chaque domaine d'études.

T2 Erreurs standard selon le sexe et le groupe de domaines d'études, pour un échantillon aléatoire simple et une part à évaluer de 50%

| | Deuxième enquête 2002 | | | Deuxième enquête 2005 | | | Deuxième enquête 2007 | | |
|---|-----------------------|------------|------------|-----------------------|------------|------------|-----------------------|------------|------------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total |
| Total | 0,9 | 1,2 | 0,7 | 0,9 | 1,1 | 0,7 | 0,9 | 1,0 | 0,7 |
| Universités | 1,2 | 1,3 | 0,9 | 1,2 | 1,3 | 0,9 | 1,1 | 1,2 | 0,8 |
| Sciences humaines et sociales | 2,7 | 2,1 | 1,7 | 2,6 | 1,8 | 1,5 | 2,6 | 1,7 | 2,7 |
| Sciences économiques | 2,8 | 5,1 | 2,5 | 2,8 | 4,8 | 2,4 | 2,6 | 4,5 | 2,8 |
| Droit | 3,0 | 3,1 | 2,1 | 3,3 | 3,2 | 2,3 | 3,1 | 2,9 | 3,0 |
| Sciences exactes et naturelles | 2,8 | 4,0 | 2,3 | 2,5 | 3,8 | 2,1 | 2,5 | 3,4 | 2,8 |
| Médecine et pharmacie | 4,1 | 3,5 | 2,6 | 4,1 | 3,5 | 2,7 | 3,9 | 3,1 | 4,1 |
| Hautes écoles spécialisées | 1,5 | 2,5 | 1,3 | 1,5 | 2,3 | 1,2 | 1,4 | 2,3 | 1,2 |
| Architecture, construction et planification | 3,8 | 9,6 | 3,5 | 3,8 | 9,4 | 3,6 | 4,1 | 11,2 | 3,8 |
| Technique et IT | 2,4 | 25,0 | 2,4 | 2,2 | 12,1 | 2,2 | 2,0 | 13,4 | 2,0 |
| Chimie et sciences de la vie | 7,3 | 14,4 | 6,5 | 7,9 | 13,4 | 6,8 | 5,8 | 10,0 | 5,0 |
| Economie et services | 3,4 | 5,1 | 2,8 | 3,6 | 5,2 | 2,9 | 2,6 | 3,8 | 2,2 |
| Travail social | 4,9 | 3,5 | 2,9 | 3,7 | 2,9 | 2,3 | 7,3 | 4,6 | 3,9 |

Remarque: en raison du petit nombre de cas, les résultats des domaines d'études «interdisciplinaire et autres», «agronomie et économie forestière», «design», «sport», «musique, arts de la scène et autres arts», «psychologie appliquée», ainsi que ceux des domaines des HES qui ne peuvent pas être attribués ne sont pas présentés dans ce tableau.

4.1 Taux d'actifs occupés parmi les personnes diplômées des hautes écoles, 2002–2007

Hommes et femmes
connaissent des taux
élevés d'actifs
occupés

Le processus d'intégration sur le marché du travail est déterminé entre autres par les conditions-cadres économiques et par les besoins en personnel hautement qualifié. L'année 2001 a été marquée par des crises géopolitiques qui ont provoqué un ralentissement de l'économie mondiale. Le nombre d'emplois a reculé dans toute la Suisse en 2001 et en 2002, avant de repartir à la hausse en 2003, d'abord timidement, puis de manière marquée à partir de 2005. La conjoncture économique a atteint de nouveaux sommets en 2007.

En dépit de ces fluctuations conjoncturelles, l'écrasante majorité des personnes diplômées s'étaient déjà bien intégrées sur le marché du travail quatre à cinq ans après avoir terminé leurs études: les résultats des trois enquêtes font apparaître un taux d'actifs occupés proche de 95,0% chez les personnes diplômées d'une HEU et de 97,0% chez personnes diplômées d'une HES.

Les données que livrent les enquêtes sur les personnes nouvellement diplômées font apparaître depuis plusieurs années des différences entre les parcours professionnels des hommes et des femmes. Cinq ans après la fin des études, le taux d'actifs occupés est légèrement supérieur chez les premiers, par rapport aux secondes (2,5 points d'écart en 2007). Chez les personnes diplômées d'une université, le taux d'actifs occupés s'élève en 2007 à 96,9% chez les hommes et à 94,4% chez les femmes, contre respectivement 98,5% et 95,9% chez les personnes diplômées d'une haute école spécialisée.

Définitions et explications

Sont considérées comme **actives occupées** toutes les personnes qui, dans la semaine précédant l'enquête

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération,
- qui n'ont pas travaillé, mais qui possèdent néanmoins une relation de travail formelle avec un employeur,
- qui ont travaillé comme membre du personnel de l'entreprise familiale.

Sont considérées comme **sans emploi** toutes les personnes

- qui n'étaient pas actives occupées dans la semaine précédant l'enquête,
- qui ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler dans un délai de quatre semaines.

Les **personnes actives** comprennent les personnes actives occupées et les personnes sans emploi.

Taux d'actifs occupés = nombre de personnes actives occupées / nombre de personnes diplômées

Les résultats présentés ci-dessus ont été obtenus par le croisement des réponses fournies à différentes questions.

Tableaux sur Internet:

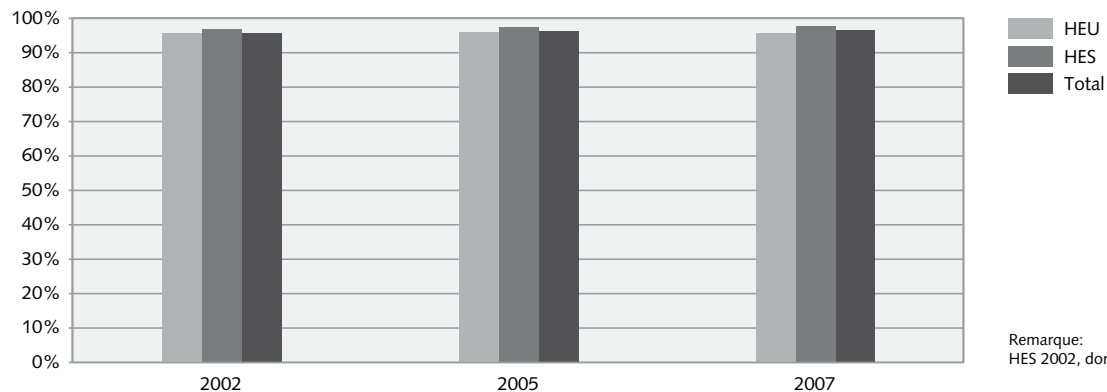
TA-1.0 à TA-1.11

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

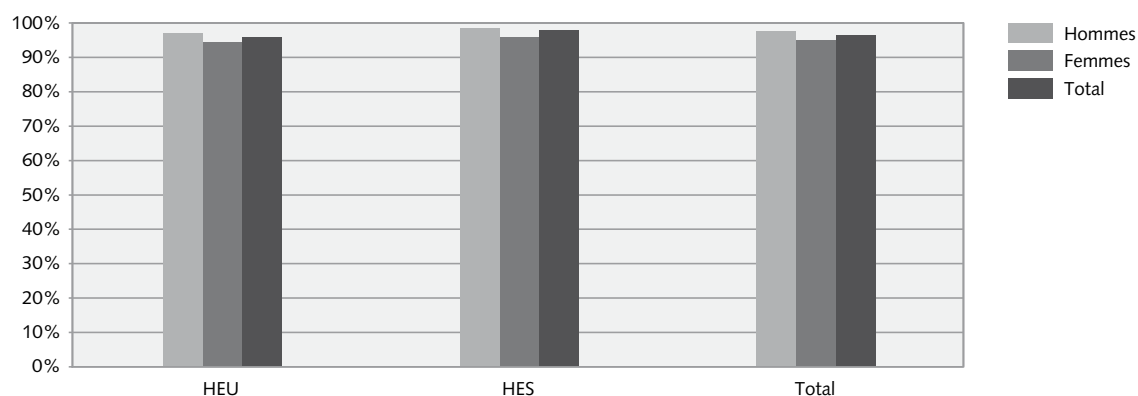
Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

4.1 Taux d'actifs occupés parmi les personnes diplômées des hautes écoles, 2002–2007

Taux d'actifs occupés parmi les personnes diplômées d'une haute école quatre ans (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par type de haute école



Taux d'actifs occupés parmi les personnes diplômées d'une haute école cinq ans après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe, 2007



© Office fédéral de la statistique (OFS)

4.2 Taux de sans-emploi selon le type de haute école et le domaine d'études, 2003/2007

Recul du taux de sans-emploi dans presque tous les domaines d'études

L'évolution du taux de sans-emploi parmi les personnes interrogées représente un indicateur important de l'intégration à long terme des personnes diplômées sur le marché du travail. L'entrée dans le monde du travail se révèle difficile pour nombre de diplômés et diplômées des hautes écoles, souvent contraints d'accepter dans un premier temps des emplois précaires et de durée limitée. En outre, les personnes diplômées considérées ici ont terminé leurs études en 2002, à une époque où la conjoncture était morose (cf. Schönfisch & Schmidlin, 2005). Cinq ans après l'obtention d'un diplôme, ces difficultés d'insertion sont généralement surmontées. Grâce à une croissance soutenue, le taux de sans-emploi pour 2007 (HEU: 1,9% ; HES: 1,2%) est nettement plus bas qu'il ne l'était en 2003, un an après la fin des études (HEU: 5,6% ; HES: 6,9%).

Si l'on considère le taux de sans-emploi par domaine d'études, on constate que celui-ci a reculé entre 2003 et 2007 pour la quasi-totalité des personnes diplômées d'une HEU. Les baisses les plus spectaculaires concernent les domaines de formation qui ne sont pas axés sur des professions spécifiques. Le taux de sans-emploi est ainsi tombé de 8,0% à 2,2% chez les personnes diplômées en sciences humaines et sociales. Seul le domaine d'études «médecine et pharmacie» fait exception: le taux de sans-emploi s'y maintient depuis quatre ans autour de 1,2%.

La situation de l'emploi s'est également améliorée d'une enquête à l'autre chez les personnes diplômées d'une haute école spécialisée. Dans les domaines d'études les plus exposés aux aléas de la conjoncture notamment, tels que «technique et IT», les difficultés sont enfin surmontées, après une phase de transition difficile: le taux de sans-emploi se situe en 2007 à 0,5%. Par rapport aux autres domaines d'études, le taux de sans-emploi est largement supérieur à la moyenne (2007: 3,0%) chez les personnes diplômées dans le domaine «chimie et sciences de la vie», même s'il a reculé de plus de moitié par rapport à 2003, au moment de l'entrée sur le marché du travail. Le domaine «travail social» est le seul ayant enregistré une hausse du taux de sans-emploi: celui-ci a passé de 0,6% en 2003 à 2,7% en 2007.

Définitions et explications

Le **taux de sans-emploi** se calcule de la manière suivante: personnes sans emploi / personnes actives. Cf. chapitre 4.1 pour les définitions des personnes sans emploi et des personnes actives.

Tableaux sur Internet:

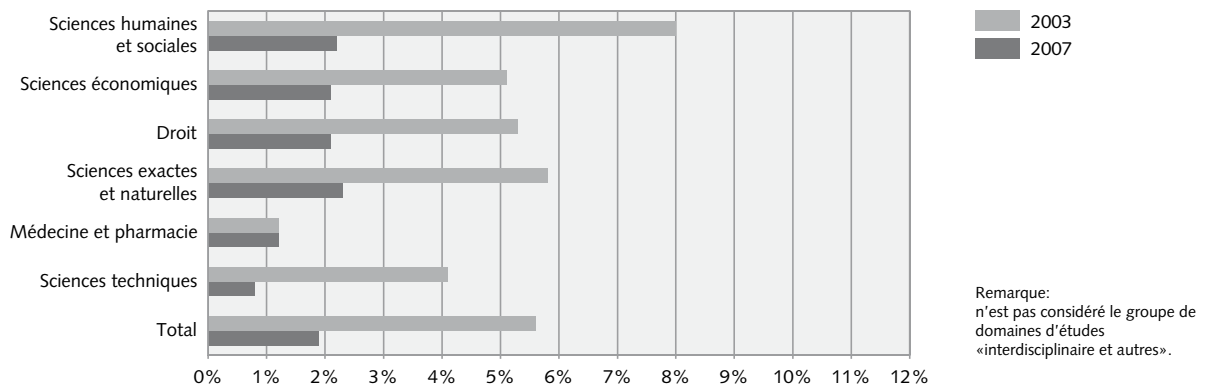
TA-2.0 à TA-2.10

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

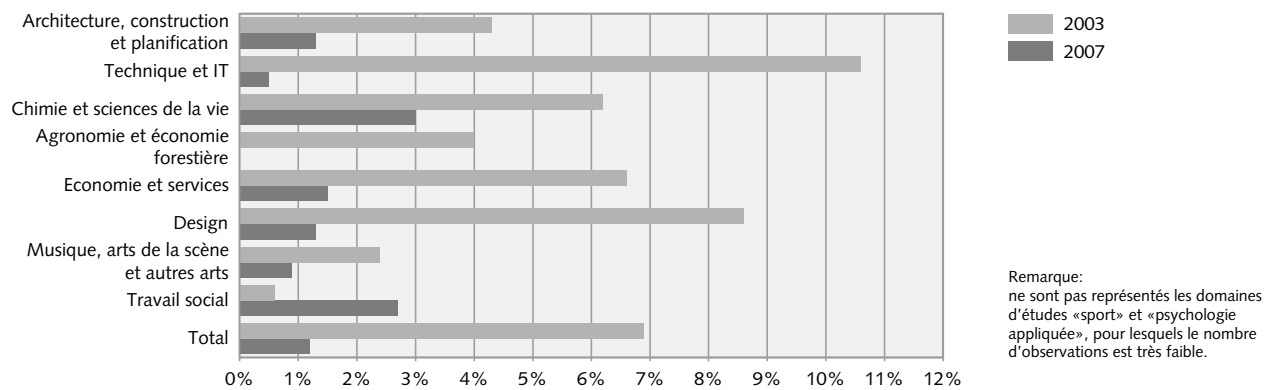
Première enquête 2003,
Deuxième enquête 2007

4.2 Taux de sans-emploi selon le type de haute école et le domaine d'études, 2003/2007

Taux de sans-emploi parmi les personnes diplômées d'une HEU un an (2003) ou cinq ans (2007) après la fin des études, par groupe de domaines d'études



Taux de sans-emploi parmi les personnes diplômées d'une HES un an (2003) ou cinq ans (2007) après la fin des études, par domaine d'études



4.3 Evolution régionale des taux de sans-emploi, 2002–2007

L'évolution régionale des taux de sans-emploi suit la conjoncture suisse

L'évolution de l'emploi et la structure du marché du travail diffèrent entre les sept grandes régions de Suisse. C'est pourquoi les marchés régionaux du travail réagissent diversement aux fluctuations conjoncturelles. Dans les années 1990, le taux de chômage moyen était près de deux fois plus élevé en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique. De 2003 à 2004, le taux de sans-emploi a progressé dans presque toutes les régions. Et le taux moyen de sans-emploi de la Suisse alémanique s'est progressivement rapproché de celui de la Suisse latine (SECO, **Tendances conjoncturelles**, mars 2006¹).

La demande en personnel hautement qualifié a suivi la conjoncture économique. Les données sur les personnes diplômées des hautes écoles reflètent peu ou prou ces variations conjoncturelles, même si les différences relevées entre les deux enquêtes sont minimes et reposent en partie sur un nombre d'observations très faible. Ainsi, de 2002 à 2005, le taux de sans-emploi a progressé dans presque toutes les grandes régions (à l'exception de la Suisse orientale et de la Suisse centrale) chez les personnes diplômées d'une université. Le dynamisme qui a caractérisé l'économie et le marché du travail à partir de 2005 a entraîné en 2007, dans toutes les régions (à l'exception de la Suisse orientale), une baisse du taux de sans-emploi chez les diplômés et diplômées d'une HEU, à des niveaux inférieurs aux chiffres de 2002 dans la plupart des cas. Les données concernant les personnes diplômées d'une haute école spécialisée font apparaître des évolutions similaires, même si les grandes régions présentent des tendances parfois divergentes pour ce qui est des taux de sans-emploi et du type de haute école. Ainsi, dans l'Espace Mittelland, le taux de sans-emploi suit l'évolution de la conjoncture chez les personnes diplômées d'une haute école universitaire, atteignant un sommet en 2005 (4,2%), mais recule régulièrement chez les personnes diplômées d'une haute école spécialisée, passant de 2,5% en 2002 à 0,5% en 2007. Cela accrédite la thèse selon laquelle les diplômés et diplômées HES alimentent d'autres secteurs économiques que leurs collègues des hautes écoles universitaires et relativise l'importance des différences régionales du marché du travail.

Définitions et explications

La répartition des personnes interrogées entre les **grandes régions** s'appuie sur le canton de domicile actuel. Voici la composition des sept grandes régions:

Région lémanique: Genève, Valais, Vaud

Espace Mittelland: Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure

Suisse du Nord-Ouest: Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville

Zurich: Zurich

Suisse orientale: Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Glaris, Grisons, St-Gall, Schaffhouse, Thurgovie

Suisse centrale: Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwytz, Uri, Zoug

Tessin: Tessin

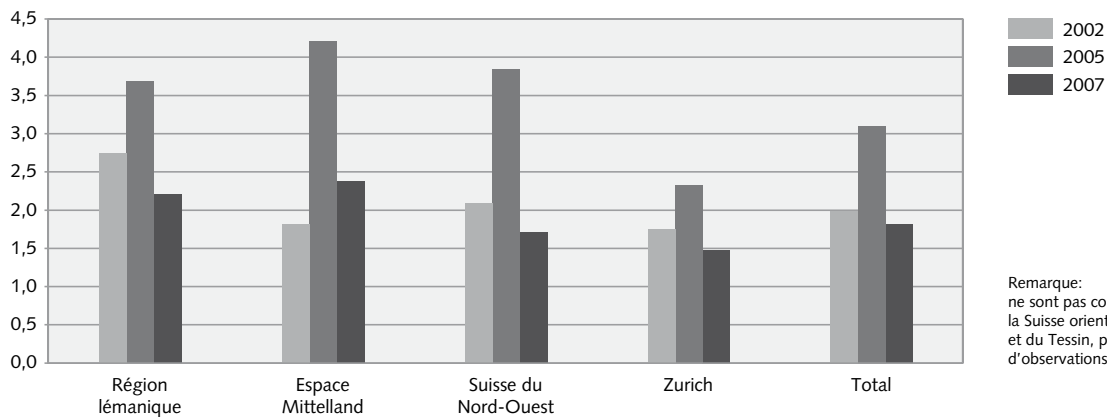
Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

¹ SECO Secrétariat d'Etat à l'économie: **Tendances conjoncturelles** (2004–2007). Paraît quatre fois par an (février, avril, juillet, octobre) en complément de *La Vie économique*.

4.3 Evolution régionale des taux de sans-emploi, 2002–2007

Taux de sans-emploi parmi les personnes diplômées d'une HEU quatre ans (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par grande région



© Office fédéral de la statistique (OFS)

5.1 Adéquation entre la formation et l'emploi, 2007

Meilleure adéquation entre formation et emploi chez les titulaires d'un diplôme HEU

L'adéquation entre le domaine de formation et le domaine d'activité sur le plan des qualifications et des contenus permet également de savoir si le passage de la haute école à la vie professionnelle est réussi. Nous examinons ici dans quelle mesure les personnes diplômées ont trouvé un emploi correspondant à leur formation.

La demande de main-d'œuvre qualifiée n'a cessé de croître depuis 2005. Pourtant, les personnes diplômées d'une haute école spécialisée n'occupaient pas toutes en 2007 un poste exigeant un diplôme d'une haute école. 89,7% des personnes actives occupées diplômées d'une HEU et 78,6% des personnes actives occupées diplômées d'une HES exerçaient une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école était exigé.

Les filières universitaires de médecine et pharmacie, ainsi que du droit, forment un personnel très spécialisé, seul en mesure d'occuper les postes vacants dans les domaines correspondants. Ainsi, 66,6% des personnes diplômées en droit et 72,3% des personnes diplômées en médecine et pharmacie occupent un poste en adéquation avec leur domaine de formation, aussi bien du point de vue du diplôme délivré que de celui de la formation suivie. Les personnes diplômées de branches moins typées professionnellement, telles que les sciences humaines et sociales, sont proportionnellement plus nombreuses (45,1%) à occuper un poste dans des branches voisines ou différentes de celles correspondant aux études effectuées (35,7%).

Les personnes diplômées d'une HES occupent plus souvent des postes ne correspondant pas forcément au domaine d'études, voire qui ne nécessitent pas de diplôme d'une haute école. C'est plus particulièrement le cas des personnes diplômées dans le domaine d'études «économie et services», dont un quart exerce une activité n'exigeant pas un diplôme d'une haute école. La construction (57,7%) et le travail social (56,7%) connaissent la plus forte adéquation entre la formation et l'activité professionnelle exercée. Ces deux domaines comptent une majorité d'emplois exigeant des connaissances spécifiques.

Définitions et explications

Pour mesurer l'**adéquation de la formation**, on combine les réponses données aux questions suivantes: «Une formation universitaire ou HES était-elle exigée par votre employeur actuel pour votre activité principale?», et «Une spécialisation était-elle exigée?».

En combinant ces deux questions, on obtient les possibilités de réponses suivantes:

- Oui, dans ma branche d'études uniquement
- Oui, dans des branches voisines également
- Oui, mais aucune branche spécifique d'études n'était exigée
- Non, aucun diplôme d'une haute école n'était exigé.

L'**adéquation de la formation** ne diffère de l'**adéquation du niveau de formation** que par son degré de détail plus élevé. Les valeurs respectives calculées ne sont dès lors que partiellement comparables.

Tableau sur Internet:

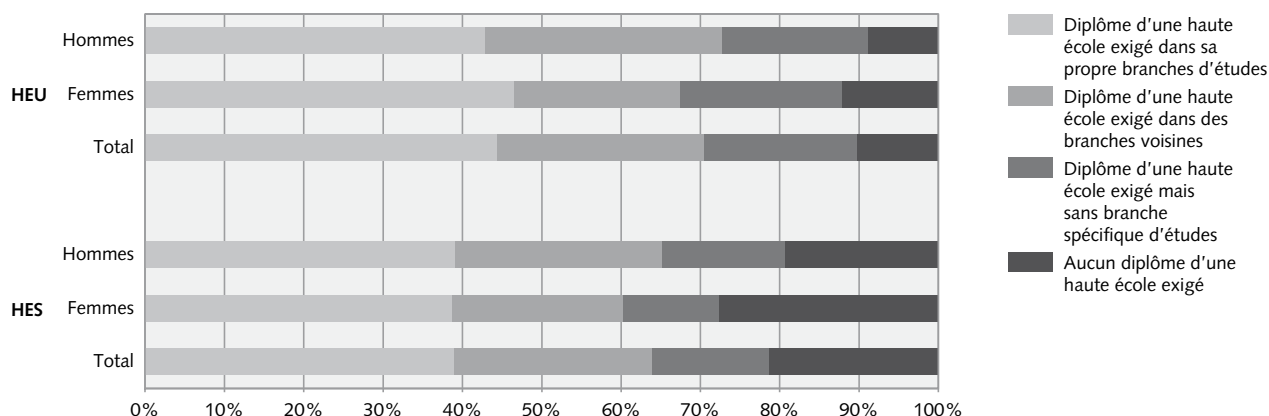
TA-3.0 à TA-3.13

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

Deuxième enquête 2007

5.1 Adéquation entre la formation et l'emploi, 2007

Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles cinq ans après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe, 2007



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des personnes diplômées d'une université cinq ans après la fin des études, par groupe de domaines d'études, 2007 (en pour cent)

| | Diplôme d'une haute école exigé dans sa propre branches d'études | Diplôme d'une haute école exigé dans des branches voisines | Diplôme d'une haute école exigé mais sans branche spécifique d'études | Aucun diplôme d'une haute école exigé |
|--------------------------------|--|--|---|---------------------------------------|
| Sciences humaines et sociales | 37,5 | 22,7 | 22,4 | 17,4 |
| Sciences économiques | 26,1 | 40,7 | 21,1 | 12,2 |
| Droit | 66,6 | 8,8 | 18,9 | 5,7 |
| Sciences exactes et naturelles | 40,7 | 38,2 | 12,2 | 9,0 |
| Médecine et pharmacie | 72,3 | 8,6 | 18,2 | 0,9 |
| Sciences techniques | 39,9 | 36,7 | 18,1 | 5,3 |
| Total | 44,4 | 26,1 | 19,2 | 10,3 |

Remarque: ne figure pas dans ce tableau le groupe de domaines d'études «interdisciplinaire et autres», pour lequel le nombre d'observations est insuffisant.

Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des personnes diplômées d'une haute école spécialisée cinq ans après la fin des études, par domaine d'études, 2007 (en pour cent)

| | Diplôme d'une haute école exigé dans sa propre branches d'études | Diplôme d'une haute école exigé dans des branches voisines | Diplôme d'une haute école exigé mais sans branche spécifique d'études | Aucun diplôme d'une haute école exigé |
|---|--|--|---|---------------------------------------|
| Architecture, construction et planification | 57,7 | 17,8 | 11,6 | 12,9 |
| Technique et IT | 39,7 | 30,1 | 14,6 | 15,6 |
| Chimie et sciences de la vie | 43,6 | 31,2 | 4,7 | 20,5 |
| Agronomie et économie forestière | (34,3) | (27,3) | (20,3) | (18,0) |
| Economie et services | 26,0 | 26,5 | 22,0 | 25,5 |
| Design | 28,9 | 12,8 | 6,3 | 52,0 |
| Musique, arts de la scène et autres arts | 53,6 | 10,8 | 8,6 | 27,0 |
| Travail social | 56,7 | 21,6 | 4,8 | 17,0 |
| Total | 39,0 | 25,0 | 14,7 | 21,4 |

() entre 25 et 49 observations, résultat dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: ne figurent pas dans ce tableau les domaines d'études «sport» et «psychologie appliquée», pour lesquels le nombre d'observations est insuffisant.

5.2 Adéquation du niveau de formation quatre ou cinq ans après la fin des études, 2002–2007

L'adéquation entre formation et emploi favorisée par la haute conjoncture

Une possibilité de mesurer si l'activité professionnelle exercée est en adéquation avec la formation apprise est d'examiner si l'employeur exigeait des personnes candidates qu'elles soient titulaires d'un diplôme d'une haute école.

Si l'on compare les données des trois enquêtes de suivi (deuxièmes enquêtes) réalisées de 2002 à 2007, quatre à cinq ans après la fin des études, on s'aperçoit que les titulaires d'un diplôme universitaire ont davantage profité de la croissance économique qui a marqué ces cinq dernières années que les diplômés et diplômées des hautes écoles spécialisées. En 2002, soit à une époque de basse conjoncture, près d'un cinquième des personnes diplômées d'une haute école (HEU et HES) entrées sur le marché du travail quatre ans auparavant occupaient un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école n'était pas exigé. La situation s'est ensuite fortement améliorée avec la reprise économique: en 2005, seules 6,7% des personnes diplômées d'une HEU occupaient un poste ne correspondant pas à leurs qualifications. Cette part était remontée à un dixième lors de l'enquête 2007.

Les diplômés et diplômées HES se trouvent dans une situation moins favorable cinq ans après la fin de leurs études. En 2005, alors que l'économie était en pleine croissance, ils étaient 14,5% à exercer une activité professionnelle pour laquelle un diplôme d'une haute école n'était pas exigé. S'il traduit une légère amélioration par rapport à 2002, ce pourcentage n'en est pas moins deux fois plus important que chez les diplômés et diplômées HEU. Pourtant, les effets de la bonne conjoncture auront été de courte durée: en 2007, on dénombrait à nouveau près d'un cinquième de personnes diplômées HES à des emplois pour lesquels elles étaient surqualifiées.

Deux remarques s'imposent: d'une part, la comparaison globale de toutes les personnes diplômées d'une haute école spécialisée n'est significative que dans une mesure limitée, la composition des branches d'études ayant changé durant la période considérée. D'autre part, il faut tenir compte du fait que les étudiants et les étudiantes des hautes écoles spécialisées peuvent exercer une activité professionnelle durant leurs études et conserver leur emploi, une fois leur diplôme obtenu. L'enquête ne permet pas de déterminer si les personnes en question se voient alors attribuer de nouvelles responsabilités.

Définitions et explications

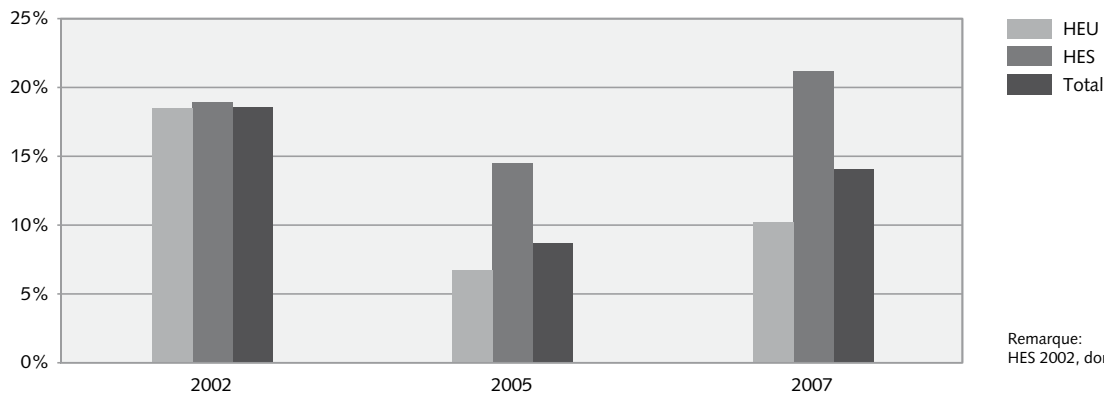
L'**adéquation du niveau de formation** se mesure en s'appuyant sur les réponses données à la question suivante (questionnaire 2007): «Une formation universitaire ou HES était-elle exigée par votre employeur actuel pour votre activité principale?». Etant donné que seule la réponse à la question «Un diplôme d'une haute école était-il exigé?» permet de comparer les résultats des trois enquêtes, on parle ici d'adéquation du niveau de formation. L'adéquation de la formation rend compte plus précisément de l'adéquation entre le type de formation suivie et l'emploi exercé, car elle se fonde sur le type de diplôme requis (cf. définitions et explications au chapitre 5.1).

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

5.2 Adéquation du niveau de formation quatre ou cinq ans après la fin des études, 2002–2007

Inadéquation du niveau de formation des personnes diplômées des hautes écoles qui exercent une activité professionnelle quatre ans (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par type de hautes écoles



© Office fédéral de la statistique (OFS)

6.1 Insertion professionnelle et situation professionnelle, 2003/2007

Près de la moitié des personnes diplômées des hautes écoles occupent un poste de cadre cinq ans après la fin des études

On peut s'attendre à ce que les diplômées et diplômés des hautes écoles et plus particulièrement ceux des hautes écoles universitaires occupent des positions de cadres. Ils n'acquièrent cependant pas ces positions professionnelles directement après l'obtention de leur diplôme. L'accès à de telles positions est plutôt le fait d'un processus d'ascension professionnelle comportant souvent des phases de qualification pratique et de spécialisation.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, la proportion de personnes hautement qualifiées exerçant une activité professionnelle qui puisse être considérée au sens strict comme de la formation professionnelle continue a diminué de plus de moitié. La part des personnes diplômées d'une HEU déclarant occuper un poste de stagiaire ou effectuer un doctorat ou un assistantat a ainsi reculé de 36,1% en 2003 à 14,9% en 2007. Les diplômées et diplômés d'une HES sont en revanche plus nombreux à entrer directement dans la vie active, sans se consacrer au préalable à l'approfondissement de leurs connaissances. Cela s'explique probablement par l'importance que revêt la formation pratique dans les HES, qui forment des spécialisés «prêts à l'emploi». Ainsi, un an après la fin des études (2003), plus de la moitié des titulaires d'un diplôme HES exerçaient une activité professionnelle sans fonction de cadre, tandis que 7,9% seulement effectuaient un stage, un assistantat ou autre. Cinq ans après la fin des études, l'écart n'est toujours pas comblé entre les diplômés et diplômées d'une HES, qui sont 53,2% à exercer une fonction de cadre, et les diplômés et diplômées d'une HEU, qui ne sont que 33,8% dans ce cas. A l'heure actuelle, 47,7% des personnes diplômées d'une HEU occupent un poste sans fonction de cadre, contre 39,6% des personnes diplômées d'une HES. Plus la fin des études s'éloigne, plus la part des diplômés et diplômées d'une haute école qui osent commencer une activité indépendante s'accroît. Toutefois, seul un pourcentage marginal s'y risque déjà cinq ans après la fin des études.

Les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes à exercer une fonction de cadre. Cette différence se dessine après un an déjà chez les nouveaux diplômés et diplômées d'une HES, tandis qu'il faut attendre cinq ans chez les titulaires d'un diplôme universitaire pour pouvoir observer un tel écart. Ces différences ne sont pas liées seulement au sexe: les possibilités de carrière propres aux différentes filières jouent également un rôle, de même que les perspectives de trouver un emploi dans le secteur public ou dans l'économie privée. Ainsi, la majorité des diplômés et diplômées tant des HES que des HEU travaillent dans le secteur privé, qui semble constituer un meilleur tremplin professionnel que la fonction publique, pourtant particulièrement attrayante pour la plupart d'entre eux.

Définitions et explications

Les données recueillies concernant la situation professionnelle des personnes exerçant une activité professionnelle ont été regroupées en quatre catégories:

- stagiaire, doctorant et doctorante (y c. volontaire, assistant et assistante, chargé et chargée de cours)
- employé et employée sans fonction dirigeante (y c. médecin assistant, enseignant et enseignante, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)
- employé et employée avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant et indépendante (avec ou sans employés).

Tableaux sur Internet:

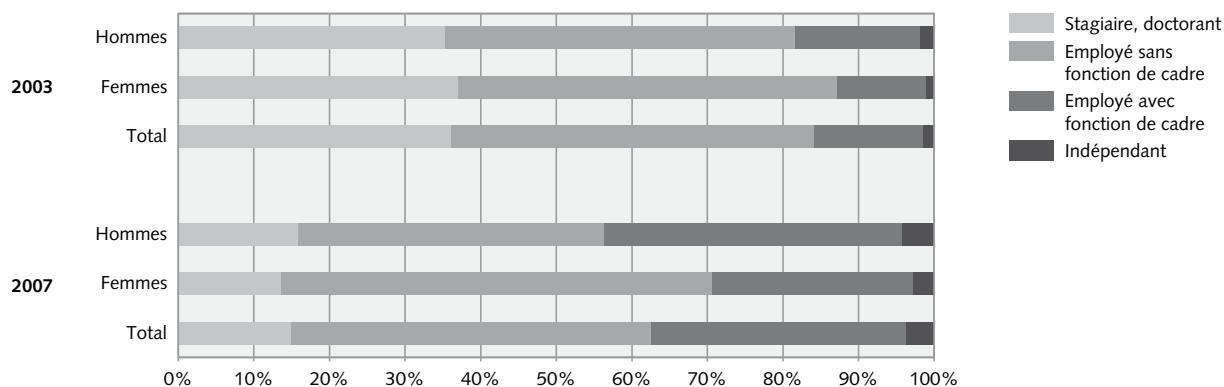
TA-4.0 à TA-4.13

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

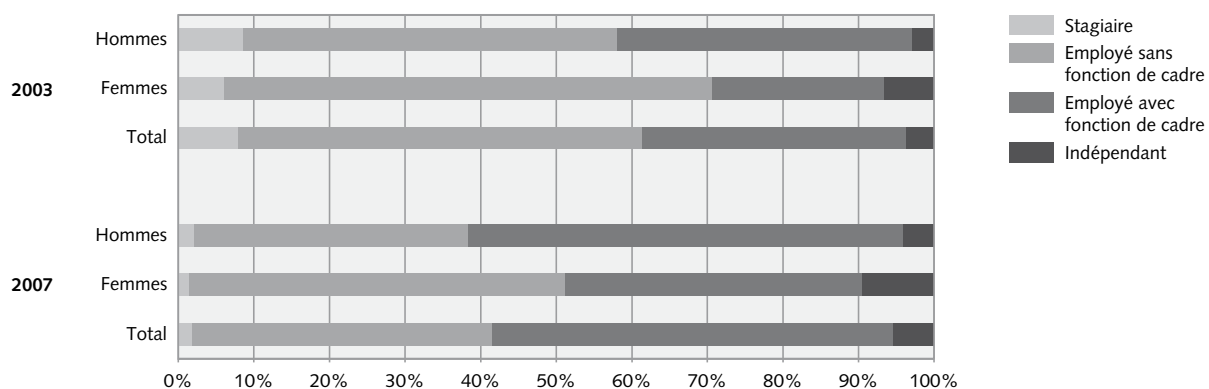
Première enquête 2003,
Deuxième enquête 2007

6.1 Insertion professionnelle et situation professionnelle, 2003/2007

Statut professionnel des personnes diplômées d'une HEU un an (2003) ou cinq ans (2007) après la fin des études, selon le sexe



Statut professionnel des personnes diplômées d'une HES un an (2003) ou cinq ans (2007) après la fin des études, selon le sexe



© Office fédéral de la statistique (OFS)

6.2 Evolution dans la hiérarchie, 2003/2007

Les sciences
économiques
représentent un bon
tremplin
professionnel

L'évolution du statut professionnel pendant les cinq ans suivant la fin des études permet de mettre en évidence l'évolution dans la hiérarchie, à la hausse comme à la baisse. Cette information renseigne sur les chances des étudiants et étudiantes des différentes filières de trouver un emploi stable sur le marché du travail au cours des cinq années suivant l'obtention du diplôme.

Parmi les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2002, 38,5% des titulaires d'un diplôme HEU et 30,5% des titulaires d'un diplôme HES ont amélioré leur situation professionnelle de 2003 à 2007. L'écart relevé en faveur des personnes diplômées d'une HEU s'explique principalement par le passage des personnes exerçant une activité visant l'acquisition de qualifications supplémentaires (stage, doctorat) à un emploi «régulier» sans fonction de cadre (cf. chapitre 6.1). Toutefois, le statut professionnel n'a pas évolué pour plus de la moitié des diplômés et diplômées des hautes écoles.

A première vue, on ne relève pas, parmi les titulaires d'un diplôme HEU, d'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le parcours professionnel. Une analyse plus attentive fait toutefois apparaître certaines différences «qualitatives» entre les deux groupes: l'évolution vers le haut traduit davantage chez les femmes le passage d'une activité de stagiaire ou de doctorante à une activité professionnelle sans fonction de cadre, tandis que les hommes sont plus nombreux à accéder à un poste avec fonction de cadre. Les parcours professionnels des femmes et des hommes diffèrent également pour les personnes diplômées d'une HES. 32,4% des hommes ont ainsi accédé à une fonction ou à un poste plus élevé, contre seulement 24,6% des femmes. A contrario, 61,2% des femmes et 55,5% des hommes n'ont pas connu de promotion au cours des quatre années considérées.

Encore une fois, l'analyse des données par domaine d'études montre que si l'évolution vers le haut a augmenté pour les titulaires d'un diplôme HEU, cela s'explique en premier lieu par la proportion de personnes engagées à un poste d'employé au terme d'un stage ou d'un doctorat. Il en est ainsi des personnes diplômées en droit (68,7%), qui sont nombreuses à devoir acquérir une spécialisation dans le cadre d'un stage volontaire, spécialisation indispensable à une carrière professionnelle. Les titulaires d'un diplôme en sciences économiques sont nombreux à effectuer des stages dans des entreprises modernes du secteur tertiaire (banque ou assurance: 31,0%, immobilier: 27,0%), qui semblent offrir des possibilités d'ascension rapide (cf. Witmer & Schmidlin, 2006). Parmi les diplômés et diplômées des hautes écoles spécialisées, les titulaires d'un diplôme en technique et IT ou en sciences économiques semblent avoir les meilleures perspectives d'ascension professionnelle. Encore une fois, il semble que cela soit lié avec le secteur d'activité, puisque les entreprises des services offrent la possibilité de s'élever rapidement dans la hiérarchie.

Définitions et explications

Evolution vers le haut: ont évolué vers le haut les personnes qui, entre la première enquête (2003) et la deuxième enquête (2007), ont passé d'un statut de stagiaire ou de doctorant et doctorante à celui d'employé et employée avec ou sans fonction dirigeante ou d'un statut d'employé et employée sans fonction dirigeante à celui d'employé et employée avec fonction dirigeante.

Evolution vers le bas: ont évolué vers le bas les personnes qui, entre la première enquête (2003) et la deuxième enquête (2007), ont passé d'un statut d'employé et d'employée avec ou sans fonction dirigeante à celui de stagiaire ou de doctorant et doctorante ou d'un statut d'employé et employée avec fonction dirigeante à celui d'employé et employée sans fonction dirigeante.

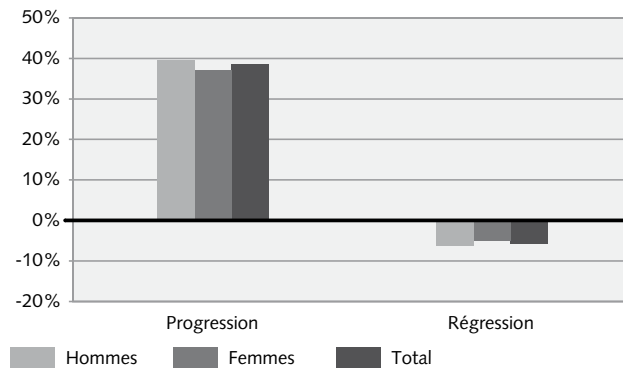
Les personnes ayant passé d'un statut d'employé ou employée à celui d'indépendant ou indépendante (ou inversement) forment un groupe à part qui n'est pas représenté ici.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

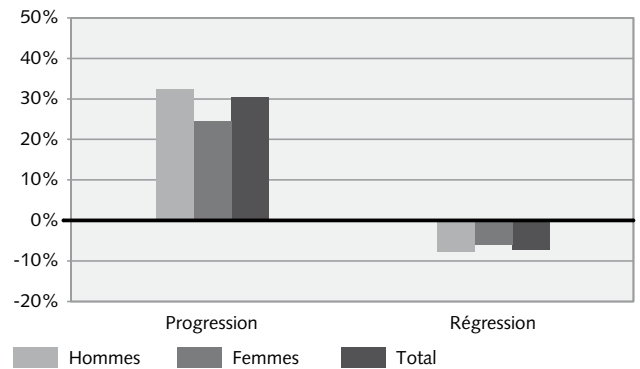
Première enquête 2003,
Deuxième enquête 2007

6.2 Evolution dans la hiérarchie, 2003/2007

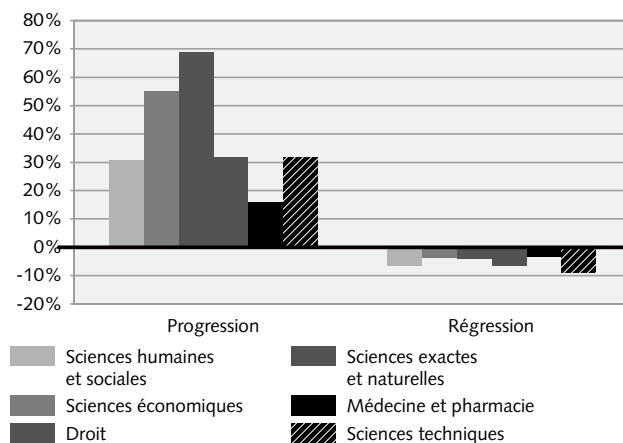
Evolution dans la hiérarchie des personnes diplômées d'une HEU cinq ans après la fin des études, selon le sexe, 2007



Evolution dans la hiérarchie des personnes diplômées d'une HES cinq ans après la fin des études, selon le sexe, 2007

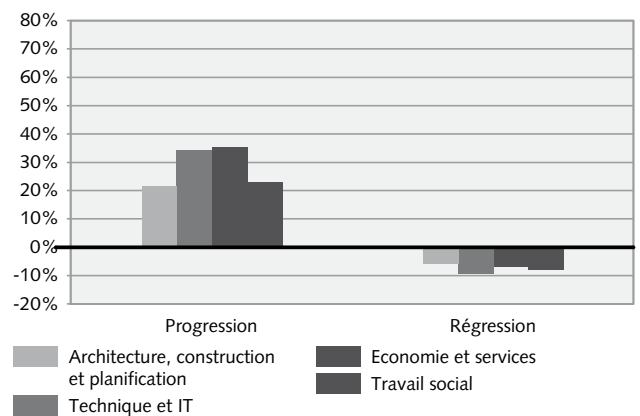


Evolution dans la hiérarchie des personnes diplômées d'une HEU cinq ans après la fin des études, par groupe de domaines d'études, 2007



Remarque:
n'est pas considéré le groupe de domaines d'études «interdisciplinaire et autres».

Evolution dans la hiérarchie des personnes diplômées d'une HES cinq ans après la fin des études, par domaine d'études, 2007



Remarque:
ne sont pas considérés les domaines d'études «chimie et sciences de la vie», «agriculture et économie forestière», «design», «musique, arts de la scène et autres arts», «sport» et «psychologie appliquée», pour lesquels le nombre d'observations est très faible.

6.3 Changements d'emploi, 2002–2007

Les personnes
diplômées
des hautes écoles
occupent en
moyenne deux
emplois au cours
des cinq ans suivant
la fin des études

Une insertion professionnelle réussie s'observe notamment par un faible nombre de changements d'emploi. En 2007, les diplômés et diplômées des hautes écoles avaient en moyenne changé deux fois d'employeur (1,9 fois) au cours des cinq ans ayant suivi la fin de leurs études. Cette valeur est très proche de celles enregistrées lors des autres deuxièmes enquêtes.

Les résultats révèlent que les personnes diplômées d'une université changent plus souvent d'emploi pendant cette période que celles diplômées d'une HES. Cet écart est constant dans les trois enquêtes.

Les trois enquêtes confirment par ailleurs le fait que les femmes changent plus souvent d'emploi que les hommes. Au cours de quatre à cinq ans suivant l'obtention du diplôme, elles ont en moyenne un peu plus de deux employeurs, tandis que les hommes occupent un peu moins de deux emplois.

Les personnes diplômées dans des domaines d'études où l'acquisition de qualifications spécialisées supplémentaires est souvent nécessaire au début de l'activité professionnelle changent plus souvent d'emploi que les autres. Tandis que les débuts professionnels des personnes diplômées en médecine (HEU) se caractérisent par des postes d'assistant limités dans le temps, les juristes (HEU) entament plutôt leur carrière professionnelle en effectuant un stage volontaire. On attend des diplômés et diplômées des deux types de hautes écoles qu'ils fassent preuve de mobilité professionnelle; c'est même là une condition essentielle pour faire carrière.

Définitions et explications

Les **changements d'emploi** n'ont pas été relevés de manière uniforme entre les différentes enquêtes de suivi (deuxièmes enquêtes).

La question posée à ce sujet en 2002 (question 27) portait sur la carrière professionnelle. L'une des variables concernait d'éventuels nouveaux employeurs; il était alors possible de mentionner jusqu'à sept changements d'emploi.

Le questionnaire 2005 contenait une question spécifique au nombre de changements d'emploi (questions D1 et E1).

Quant aux données 2007, elles résultent d'une combinaison des réponses fournies aux questions B19 et B20 (nombre d'activités professionnelles achevées et activité professionnelle actuelle). Pour des raisons de comparabilité, nous avons exclu des résultats de ces deux dernières enquêtes les données relatives aux personnes ayant indiqué plus de sept employeurs.

Par ailleurs, nous n'avons pas pris en compte les données concernant les personnes qui n'ont jamais exercé d'activité professionnelle ou qui n'ont pas fourni d'information à ce sujet.

Tableaux sur Internet:

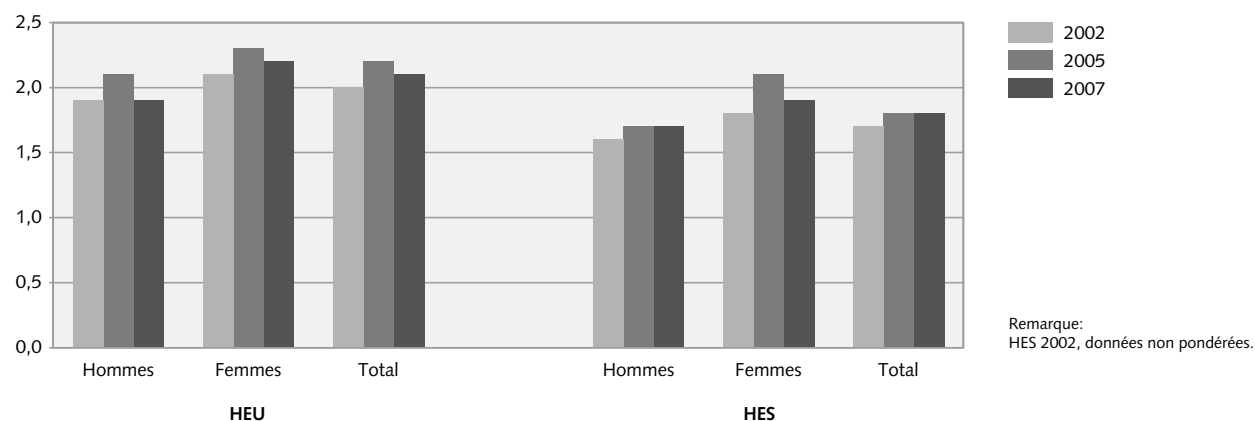
TA-5.0 à TA-5.10

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

6.3 Changements d'emploi, 2002–2007

Nombre moyen de changements d'emploi des personnes diplômées d'une HEU quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Nombre moyen de changements d'emploi chez les personnes diplômées d'une université quatre ans (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par groupe de domaines d'études

| | 2002 | 2005 | 2007 |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| Sciences humaines et sociales | 1,9 | 2,2 | 1,9 |
| Sciences économiques | 1,7 | 1,8 | 1,8 |
| Droit | 2,2 | 2,4 | 2,3 |
| Sciences exactes et naturelles | 1,7 | 1,9 | 1,7 |
| Médecine et pharmacie | 2,5 | 2,7 | 1,8 |
| Sciences techniques | 1,8 | 1,9 | 1,8 |
| Total | 2,0 | 2,2 | 1,9 |

Remarque: ne figure pas dans ce tableau le groupe de domaines d'études «interdisciplinaire et autres», pour lequel le nombre d'observations est insuffisant.

Nombre moyen de changements d'emploi chez les personnes diplômées d'une haute écoles spécialisée quatre ans (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par domaine d'études

| | 2002 ¹ | 2005 | 2007 |
|---|-------------------|------------|------------|
| Architecture, construction et planification | 1,9 | 1,9 | 1,7 |
| Technique et IT | 1,6 | 1,7 | 1,6 |
| Chimie et sciences de la vie | 1,5 | 1,9 | 2,1 |
| Agronomie et économie forestière | 1,8 | 1,5 | (1,7) |
| Economie et services | 1,6 | 1,8 | 1,8 |
| Design | 1,9 | 3,0 | 1,6 |
| Musique, arts de la scène et autres arts | 2,0 | 2,7 | 1,5 |
| Travail social | 1,6 | 1,9 | 1,7 |
| Total | 1,7 | 1,8 | 1,7 |

() entre 25 et 49 observations, résultat dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: ne figurent pas dans ce tableau les domaines d'études «sport» et «psychologie appliquée», pour lesquels le nombre d'observations est insuffisant.

¹ données non pondérées

7.1 Rapports de travail de durée limitée et de durée illimitée, 2003/2007

Les emplois de durée illimitée tendent à être plus fréquents à mesure que s'éloigne le temps des études

On trouve aujourd'hui à côté de rapports de travail normaux toute une série de situations de travail atypiques qui peuvent indiquer que les personnes concernées sont encore mal intégrées sur le marché du travail. Les engagements de durée limitée et le travail à temps partiel peuvent, par exemple, avoir une incidence défavorable sur la carrière professionnelle. L'analyse de l'évolution des engagements de durée limitée et de ceux de durée illimitée une année et cinq ans après la fin des études renseigne sur l'insertion professionnelle des personnes hautement qualifiées (cf. aussi chapitre 7.2).

Dans l'ensemble, la part des personnes hautement qualifiées ayant un emploi de durée limitée diminue au fil de leurs années de présence sur le marché du travail. Plus de 80% des personnes diplômées des hautes écoles ont un contrat de travail de durée illimitée cinq ans après la fin des études, alors que cette part n'est que de 56,7% quatre ans plus tôt (HEU et HES).

Comme le mode d'entrée sur le marché du travail n'est pas le même selon le type de haute école suivie, les titulaires d'un diplôme universitaire sont proportionnellement plus nombreux à suivre un stage ou à occuper une place d'assistantat de durée limitée que les titulaires d'un diplôme HES. En 2007, 29,0% des diplômées universitaires et 25,7% des diplômés universitaires avaient un emploi de durée limitée. Cette proportion était deux fois plus élevée en 2003 au moment de la première enquête (hommes HEU: 52,4%, femmes HEU 61,1%). Chez les titulaires d'un diplôme HES, l'accès à la vie professionnelle est souvent plus direct. Cinq ans après la fin de leurs études, seuls 4,0% des diplômés HES et 6,0% des diplômées HES occupent un poste de durée limitée (2003: hommes HES: 18,3%, femmes HES: 21,1%).

Ces parts varient cependant considérablement selon les domaines d'études. Elles sont particulièrement élevées pour les titulaires d'un diplôme des domaines «sciences exactes et naturelles» et «médecine et pharmacie». En 2007, 63,2% des personnes détenant un diplôme dans le domaine «médecine et pharmacie» avaient un emploi de durée limitée cinq ans après la fin des études. Ces chiffres ne sont pas étonnants du fait que les personnes diplômées en médecine entrent souvent dans la vie active par le biais d'un assistantat de durée limitée. Les titulaires d'un diplôme en sciences économiques ne sont par contre que 5,5% à avoir un emploi de durée limitée.

Parmi les personnes diplômées d'une HES, celles ayant obtenu leur titre dans les domaines d'études «design» et «musique, arts de la scène et autres arts» sont comparativement nombreuses à occuper un emploi de durée limitée. En revanche, les personnes diplômées dans le domaine d'études «économie et services» ont rarement un poste de durée limitée (1,7%).

Définitions et explications

Les personnes ayant obtenu leur diplôme en 2002 ont été priées de dire, lors de la première enquête en 2003 et de la deuxième enquête en 2007, si elles occupaient alors un emploi de durée limitée ou de durée illimitée.

Tableaux sur Internet:

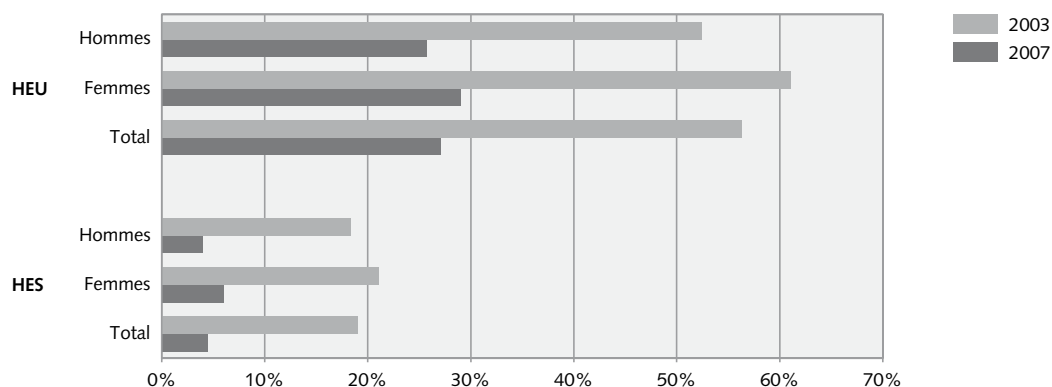
TA-6.0 à TA-6.13

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

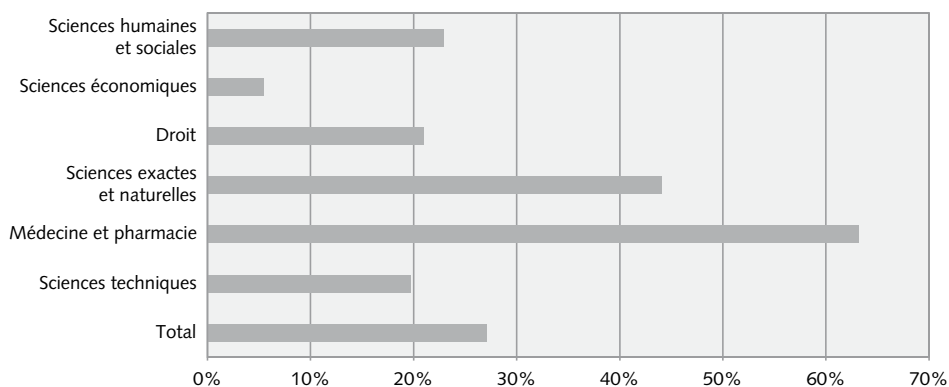
Première enquête 2003,
Deuxième enquête 2007

7.1 Rapports de travail de durée limitée et de durée illimitée, 2003/2007

Personnes diplômées d'une haute école occupant un emploi temporaire un an (2003) ou cinq ans (2007) après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe

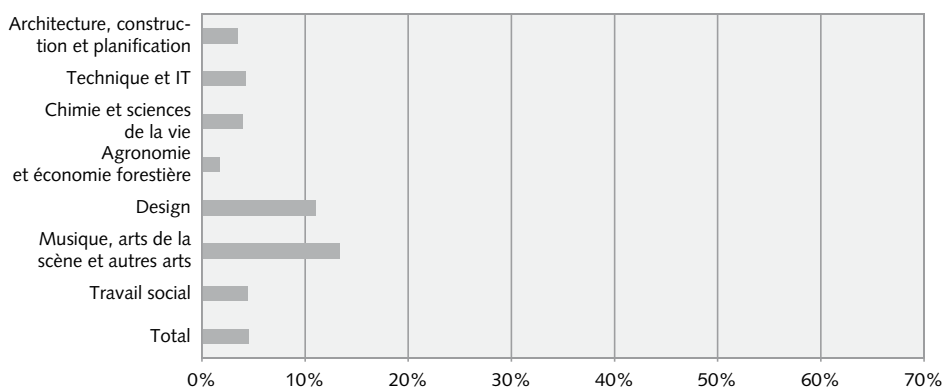


Personnes diplômées d'une HEU occupant un emploi temporaire cinq ans (2007) après la fin des études, par groupe de domaines d'études



Remarque: n'est pas considéré le groupe de domaines d'études «interdisciplinaire et autres», pour lequel le nombre d'observations est très faible.

Personnes diplômées d'une HES occupant un emploi temporaire cinq ans (2007) après la fin des études, par domaine d'études



Remarque: ne sont pas considérés les domaines d'études «agronomie et économie forestière» et «sport», pour lesquels le nombre d'observations est très faible.

7.2 Rapports de travail de durée limitée et de durée illimitée, 2002–2007

La part des personnes diplômées des hautes écoles ayant un emploi de durée limitée augmente

Les parts considérées sur une période assez longue (2002 à 2007) des personnes diplômées ayant un emploi de durée limitée quatre ou cinq ans après la fin des études renseignent sur les changements que rencontrent ces personnes sur le marché du travail, par exemple une flexibilisation croissante des rapports de travail.

On observe effectivement, par rapport aux indications provenant de la deuxième enquête de 2002, une progression de l'emploi de durée limitée pour les titulaires d'un diplôme d'une haute école. En 2002 (soit quatre ans après la fin de leurs études), 13,3% des personnes diplômées d'une haute école avaient un emploi de durée limitée. En 2005 et en 2007 (environ cinq ans après la fin de leurs études), on en dénombrait respectivement 23,4% et 19,1%. Il n'est pas question ici de savoir dans quelle mesure cette hausse est imputable à la période d'observation, de durée inégale.

Les titulaires d'un diplôme universitaire ont bien plus souvent un emploi de durée limitée que les personnes diplômées d'une HES (cf. chapitre 7.1). Ils étaient 18,8% à être dans ce cas en 2002, et 29,9% en 2006. Cette part est redescendue à 27,1% en 2007 en raison d'une amélioration de la situation sur le marché de l'emploi. Ces valeurs relativement élevées sont notamment dues aux changements des conditions d'engagement pour les personnes suivant un stage ou préparant un doctorat: celles-ci étaient 61,0% à avoir un contrat de travail de durée limitée en 2002, contre 87,9% cinq ans plus tard. La part des personnes employées sans fonction dirigeante ayant un engagement de durée limitée a elle aussi progressé, passant de 13,8% en 2002 à 24,5% en 2007.

Les titulaires d'un diplôme HES ayant signé un contrat de travail de durée limitée sont encore rares. Il n'en demeure pas moins que leur part a augmenté en l'espace de cinq ans, même si elle reste à un niveau assez faible: elle se situait à 1,8% en 2002, à 4,9% en 2005 et s'est maintenue à peu près à ce niveau en 2007 (4,5%).

Définitions et explications

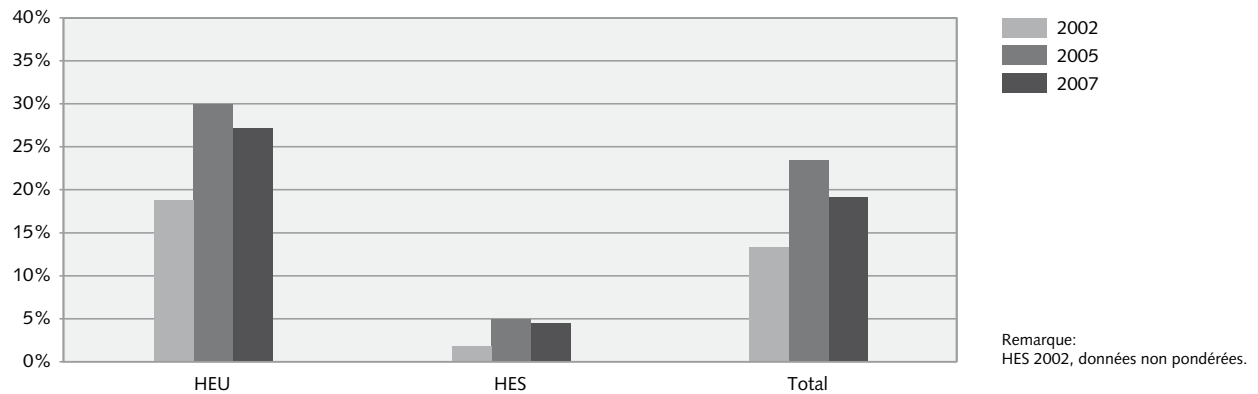
Les personnes diplômées des hautes écoles ont été priées de dire, dans le cadre de toutes les deuxièmes enquêtes, si elles occupaient alors un emploi de durée limitée ou de durée illimitée.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

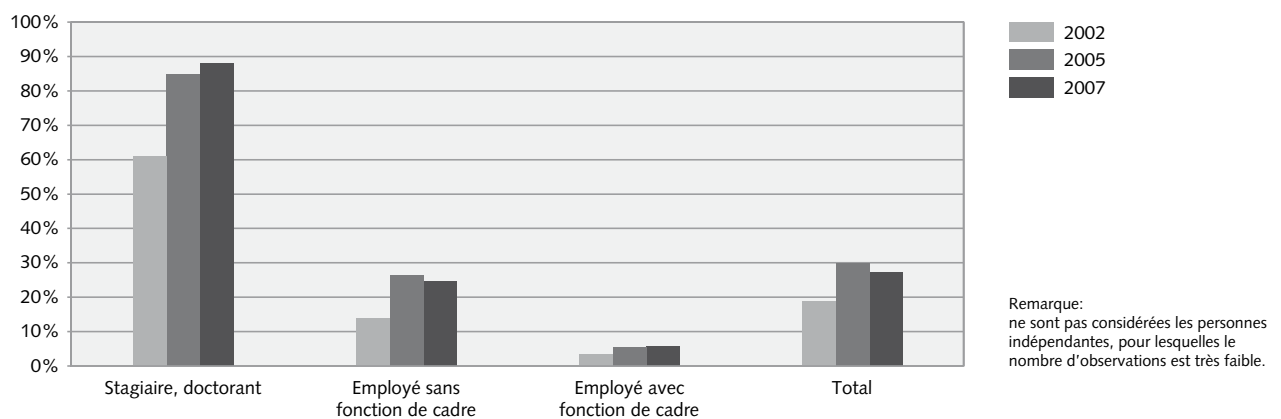
Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

7.2 Rapports de travail de durée limitée et de durée illimitée, 2002–2007

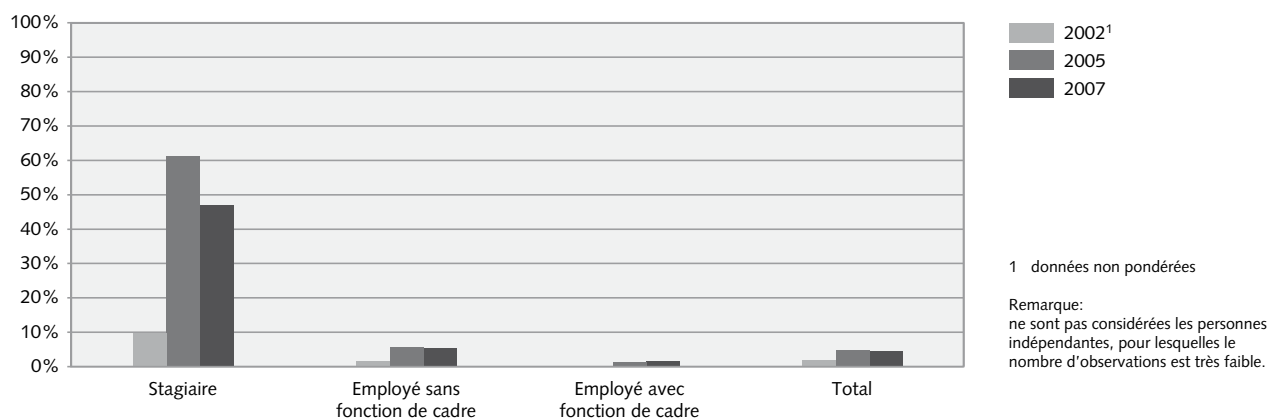
Personnes diplômées d'une haute école occupant un emploi temporaire quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par type de haute école



Personnes diplômées d'une HEU occupant un emploi temporaire quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, selon la situation professionnelle



Personnes diplômées d'une HES occupant un emploi temporaire quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, selon la situation professionnelle



7.3 Taux d'occupation, 2002–2007

Le travail à temps partiel est très répandu chez les femmes hautement qualifiées

Le travail à temps partiel peut avoir une incidence négative sur l'évolution de la carrière, car les processus d'ascension professionnelle et la prise de responsabilités dans l'entreprise se fondent de manière accrue sur des taux d'occupation élevés. Les personnes diplômées d'une haute école travaillent néanmoins assez souvent à temps partiel quatre ou cinq ans après la fin des leurs études.

36,4% d'entre elles, dont une grande majorité de femmes, ont un emploi à temps partiel cinq ans après la fin des études (HEU et HES, 2007). Il reste que plus d'une diplômée universitaire sur deux a un taux d'occupation d'au moins de 90,0% quatre à cinq ans après la fin des études et les résultats montrent que cette part n'a pas changé entre la deuxième enquête de 2002 et celle de 2007. Les taux d'occupation des femmes diplômées d'une HES se sont légèrement accrus ces dernières années: si 43,5% d'entre elles travaillaient à plein temps en 2002, elles étaient 52,5% à être dans ce cas en 2007. Cette part rejoint ainsi celle des femmes diplômées universitaires. Les hommes exercent en revanche le plus souvent une activité professionnelle à plein temps. En 2007, les diplômés universitaires étaient 80,4% à occuper un emploi à plein temps cinq ans après la fin de leurs études, la part correspondante atteignant 88,8% chez les diplômés HES.

Si l'on considère le taux d'occupation moyen des personnes diplômées d'une haute école, on constate qu'il est resté stable ces dernières années et se situe à environ 90,0%.

Dans les trois enquêtes examinées (2002, 2005 et 2007), les taux d'occupation diffèrent aussi selon le domaine d'études dans lequel le diplôme a été obtenu. Ainsi, les titulaires d'un diplôme en sciences humaines et sociales ne sont qu'à peine la moitié à avoir un emploi à plein temps cinq ans après la fin des études, alors que les personnes diplômées en sciences économiques sont plus de 90,0% à être dans ce cas. Les écarts sont encore plus grands chez les titulaires d'un diplôme HES: les personnes diplômées dans les domaines d'études «architecture, construction et planification», «technique et IT», «chimie et life sciences» et «économie et services» ont le plus souvent des taux d'occupation élevés, alors que les titulaires d'un diplôme en travail social ne sont qu'un cinquième à travailler à plein temps.

Les personnes diplômées travaillant dans le secteur public ont plus fréquemment un poste à temps partiel que celles travaillant dans l'économie privée. Il en est ainsi aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Plus de 80,0% des personnes interrogées travaillant dans l'économie privée ont un emploi à plein temps, quelle que soit l'année d'enquête considérée. Parmi les personnes diplômées d'une haute école travaillant dans le secteur public, environ 60,0% avaient un taux d'occupation d'au moins de 90,0%, une part qui se situe au même niveau dans les trois années d'enquête.

Définitions et explications

Les personnes diplômées ont été priées d'indiquer le **taux d'occupation** fixé dans leur contrat de travail. Les indications ont été réparties en trois catégories:

- moins de 50% (correspond au travail à temps partiel II)
- entre 50 et 89% (correspond au travail à temps partiel I)
- entre 90 et 100% (correspond au travail à plein temps)

Tableaux sur Internet:

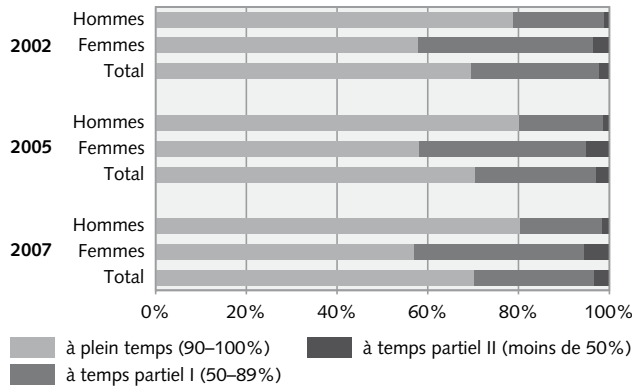
TA-7.0 à TA-7.13

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

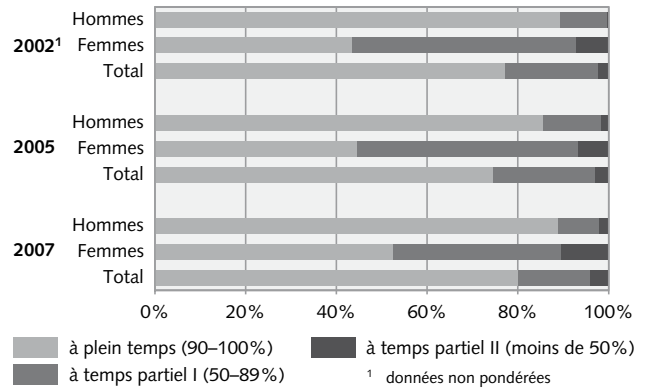
Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

7.3 Taux d'occupation, 2002–2007

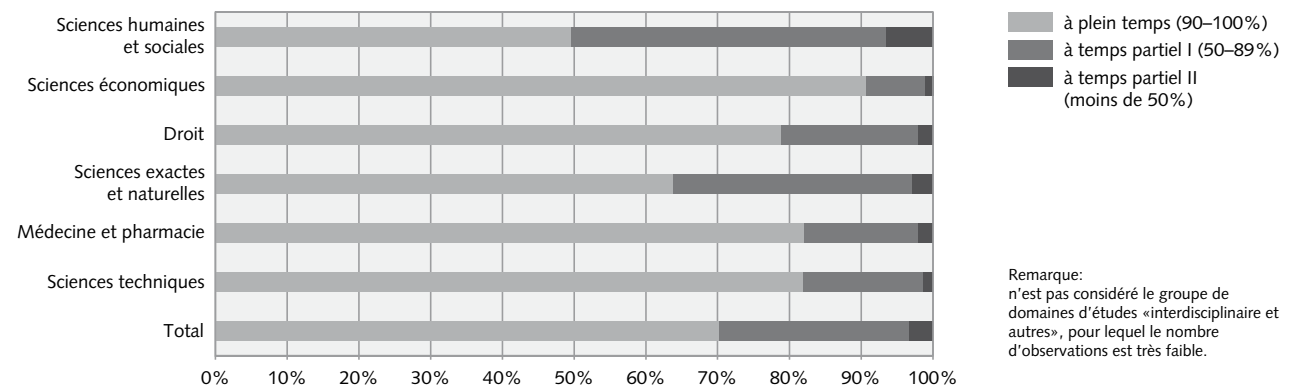
Taux d'occupation des personnes diplômées d'une HEU quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, selon le sexe



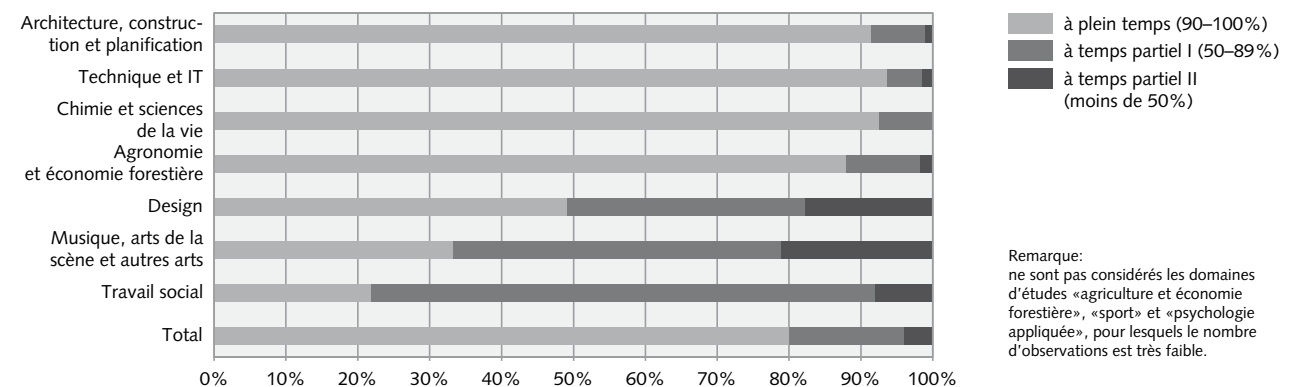
Taux d'occupation des personnes diplômées d'une HES quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, selon le sexe



Taux d'occupation des personnes diplômées d'une HEU cinq ans après la fin des études, par groupe de domaines d'études, 2007



Taux d'occupation des personnes diplômées d'une HES cinq ans après la fin des études, par domaine d'études, 2007



7.4 Raisons de l'activité professionnelle à temps partiel

Le travail à temps partiel: principalement pour se consacrer à des intérêts personnels et pour s'occuper des enfants

Plus d'un tiers (36,4%) des personnes diplômées travaillent à temps partiel cinq ans après la fin des études (2007). La proportion est plus importante chez les femmes (53,7%) que chez les hommes (26,2%).

Les titulaires d'un diplôme universitaire citent comme principale raison de l'activité professionnelle à temps partiel le besoin de disposer de davantage de temps pour se consacrer à des intérêts personnels. Ils sont 24,6% à être dans ce cas. La garde des enfants arrive en deuxième position pour les femmes (26,4%, hommes: 10,0%). Les hommes titulaires d'un diplôme universitaire travaillent souvent à temps partiel pour rédiger leur travail de doctorat ou d'habilitation: 19,0% d'entre eux sont dans ce cas. Les diplômées universitaires sont 11,9% à indiquer cette raison. Chez les titulaires d'un diplôme HES, la carrière académique ne joue pas un rôle notable pour exercer une activité professionnelle à temps partiel. Ils citent le plus souvent comme raison de travailler à temps partiel le besoin d'avoir du temps pour se consacrer à des intérêts personnels (hommes: 19,9%, femmes: 36,0%) et pour s'occuper des enfants (hommes: 8,2%, femmes: 31,5%).

Le travail à temps partiel n'est pas toujours un choix, car la situation sur le marché du travail peut aussi jouer un rôle sur ce plan: un peu plus de 10,0% des personnes diplômées universitaires et de personnes diplômées d'une HES travaillent à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé d'activité à plein temps. Les femmes semblent être davantage touchées par ce phénomène structurel, quelles soient titulaires d'un diplôme HEU ou d'un diplôme HES (voir le chapitre 7.5).

Définitions et explications

Les titulaires d'un diplôme d'une haute école ayant un taux d'occupation inférieur à 90,0% (activité principale et activités secondaires rémunérées) ont été priés de cocher, parmi un choix de réponses données, la ou les **raisons de leur travail à temps partiel**. Les pourcentages indiqués ci-dessus se réfèrent à la fréquence des raisons cochées. Les réponses suivantes pouvaient être sélectionnées:

- Je n'ai pas trouvé d'activité à plein temps
- Je m'occupe des enfants et/ou du ménage
- Je suis une formation (continue, perfectionnement)
- Je consacre du temps à mon travail de doctorat/d'habilitation
- Je consacre du temps à mes intérêts personnels

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées
Deuxième enquête 2007

7.4 Raisons de l'activité professionnelle à temps partiel

Raisons d'une activité professionnelle à temps partiel chez les personnes diplômées d'une haute école cinq ans après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe, 2007 (en pour cent)

| | Personnes diplômées d'une HEU | | | Personnes diplômées d'une HES | | |
|---|-------------------------------|--------|-------|-------------------------------|--------|-------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total |
| Je n'ai pas trouvé d'activité à plein temps | 8,5 | 12,2 | 10,7 | 8,3 | 12,9 | 10,4 |
| Je m'occupe des enfants et/ou du ménage | 10,9 | 24,8 | 19,0 | 8,2 | 31,5 | 19,0 |
| Je suis une formation (continue, perfectionnement) | 11,3 | 14,6 | 13,2 | 14,3 | 14,3 | 14,3 |
| Je consacre du temps à mon travail de doctorat/d'habilitation | 19,0 | 11,9 | 14,9 | 0,8 | - | 0,4 |
| Je consacre du temps à mes intérêts personnels | 18,9 | 28,8 | 24,6 | 19,9 | 36,0 | 27,4 |

7.5 «Sous-emploi ou sur-emploi», 2007

«Sous-emploi et sur-emploi»: surtout chez les personnes diplômées d'une haute école universitaire

Ce chapitre s'intéresse à la part des personnes qui aimeraient bien avoir un taux d'occupation plus élevé, mais qui, au moment de l'enquête en 2007, n'avaient pas trouvé de poste correspondant.

Au total 13,5% des personnes diplômées interrogées sont en sous-emploi cinq ans après la fin des études. Le sur-emploi représente en revanche un problème bien plus marginal: 4,9% des personnes diplômées d'une haute école souhaiteraient travailler moins.

Les titulaires d'un diplôme HEU sont en moyenne moins souvent satisfaits de leur taux d'occupation que ne le sont les titulaires d'un diplôme HES. Près d'une personne diplômée d'une HEU sur cinq aimerait bien travailler plus (14,4%) ou moins (6,0%). Le rapport se situe à un peu plus de un sur sept pour les titulaires d'un diplôme HES (sous-emploi: 11,9%, sur-emploi: 2,8%).

Sur fond de libéralisation et de flexibilisation du marché du travail, le sous-emploi peut être considéré comme un chômage caché dans la mesure où les personnes actives occupées offrent une force de travail supérieure à la demande. Le sous-emploi, à l'instar du chômage, touche davantage les femmes que les hommes. Environ 15,0% des femmes diplômées d'une haute école sont en sous-emploi, contre 12,5% de leurs homologues de sexe masculin.

La grande région dans laquelle travaillent les titulaires d'un diplôme d'une haute école n'influe que peu sur leur satisfaction par rapport à leur taux d'occupation. Les personnes diplômées d'une HES travaillant dans la Région lémanique et les titulaires d'un diplôme universitaire occupés en Suisse orientale tendent plus souvent qu'ailleurs à vouloir travailler davantage. Le Tessin est la grande région où les personnes diplômées d'une haute école souhaiteraient le plus fréquemment réduire leur taux d'occupation.

Définitions et explications

Sont considérées comme «**sous-employées**» les personnes qui ne sont pas satisfaites de leur taux d'occupation actuel et qui aimeraient travailler davantage.

Sont considérées comme «**sur-employées**» les personnes qui ne sont pas satisfaites de leur taux d'occupation actuel et qui souhaiteraient travailler moins.

Les **grandes régions** sont formées sur la base des indications relatives au canton de travail. Lorsque celles-ci manquent, on se réfère alors aux indications relatives au canton de domicile. Les personnes travaillant à l'étranger ne sont pas considérées dans ce cadre. En ce qui concerne la composition des grandes régions, cf. définitions et explications au chapitre 4.3.

Tableaux sur Internet:

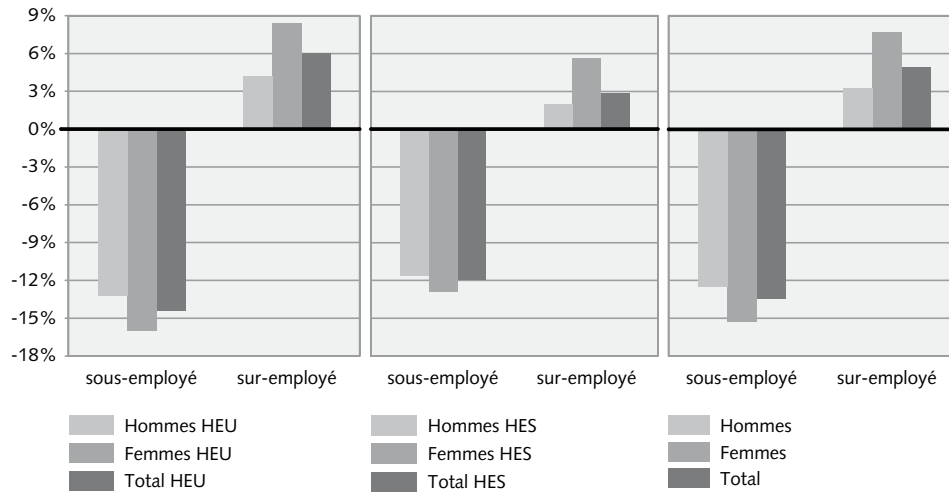
TA-8.0 à TA-8.13

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

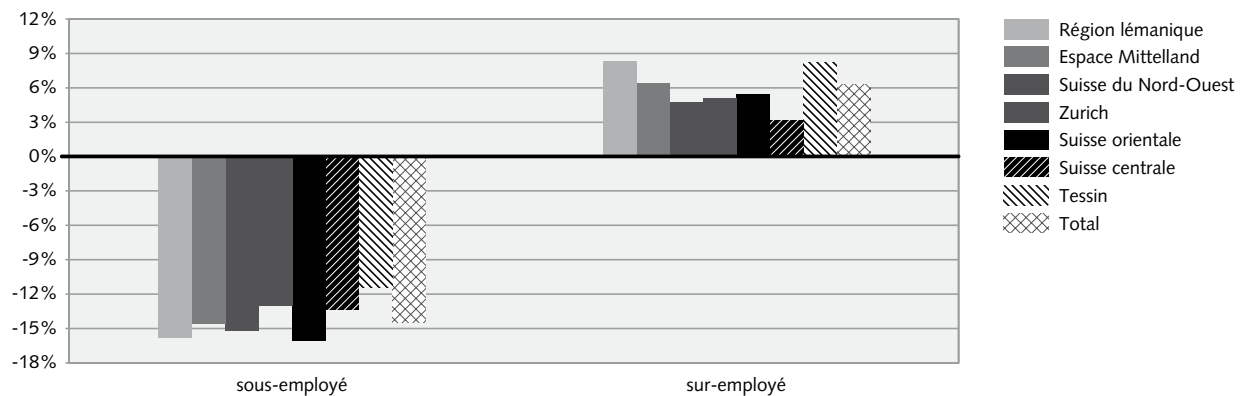
Deuxième enquête 2007

7.5 «Sous-emploi ou sur-emploi», 2007

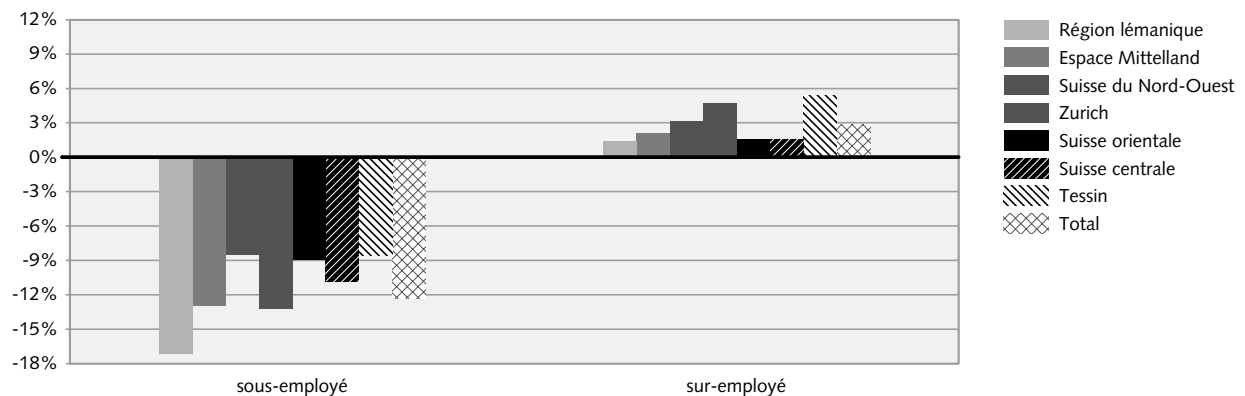
Sous-emploi et sur-emploi des personnes diplômées d'une haute école cinq ans après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe, 2007



Sous-emploi et sur-emploi des personnes diplômées d'une HEU cinq ans après la fin des études, par grande région, 2007



Sous-emploi et sur-emploi des personnes diplômées d'une HES cinq ans après la fin des études, par grande région, 2007



8.1 Revenu selon le domaine d'études et le sexe, 2007

Même cinq ans
après leurs études,
les femmes gagnent
toujours moins que
les hommes

Le revenu des personnes hautement qualifiées peut être considéré comme un indicateur de l'intégration sur le marché du travail, car il reflète, outre la position professionnelle, l'adéquation de l'activité professionnelle avec la formation suivie. Par ailleurs, le niveau des revenus donne des indications sur la demande de personnes diplômées d'une haute école.

Cinq ans après la fin des études (2007), les titulaires d'un diplôme HEU gagnent en moyenne annuelle 90'000 francs, les titulaires d'un diplôme HES un peu plus de 88'000 francs. Parmi les personnes ayant un diplôme universitaire, celles diplômées en sciences économiques ont le revenu annuel brut moyen le plus élevé (102'900 francs). Les personnes diplômées en sciences exactes et naturelles ou en sciences humaines et sociales gagnent en moyenne environ 20'000 francs de moins par an. Parmi les titulaires d'un diplôme HES, les personnes ayant étudié en économie et services obtiennent le meilleur revenu annuel brut moyen (100'000 francs). A l'autre bout du classement, les personnes diplômées en design ne gagnent en moyenne même pas deux tiers de ce dernier montant.

Le revenu annuel brut des hommes diplômés d'une haute école cinq ans après leurs études atteint en moyenne 91'000 francs. Celui des femmes diplômées d'une haute école est inférieur de près de 4500 francs à ce montant. Les disparités entre femmes et hommes sur le plan du revenu s'observent aussi dans les diverses branches d'études. Elles sont les plus importantes dans les professions à forte domination masculine du groupe de domaines d'études «sciences techniques» (HEU) et du domaine d'études «architecture et construction» (HES) de même que dans les professions du domaine d'études «économie et services» (HES). Les personnes ayant obtenu un diplôme dans les branches d'études «travail social», «médecine et pharmacie» et «droit» présentent les plus faibles différences entre les sexes quant au revenu moyen.

Les écarts de revenu entre femmes et hommes hautement qualifiés sont dus en partie au fait que les femmes occupent plus rarement un poste de cadre (2007; cf. chapitre 6.1). De plus, les femmes travaillent plus souvent dans des branches d'activité où les salaires sont moins élevés. Elles occupent aussi plus fréquemment que les hommes des postes qui ne sont pas en adéquation avec leur niveau de formation (cf. tableaux sur Internet TA-3.1 et TA-3.2).

Définitions et explications

Le «revenu» dont il est question dans ce chapitre repose sur les indications données par les personnes interrogées. Dans le cadre de la deuxième enquête (2007), celles-ci ont été priées d'indiquer leur salaire annuel brut fixé par contrat (activité principale, y compris le 13^e salaire).

Pour les exploitations suivantes, les montants indiqués ont été convertis en **revenus annuels standardisés**, ce qui signifie que les revenus des personnes employées à temps partiel ont été calculés sur une base à plein temps (100%). Considérées comme aberrantes, les valeurs correspondant à 0,5% des revenus les plus bas et les plus hauts n'ont pas été prises en compte dans les analyses. Le revenu moyen correspond à la **médiane** de la catégorie analysée correspondante. Pour obtenir la valeur médiane, il faut classer les données dans un ordre croissant. Si l'on scinde l'ensemble des observations en deux groupes égaux, la valeur médiane est celle qui se situe entre la valeur de la dernière observation de la première moitié et la valeur de la première observation de la seconde moitié.

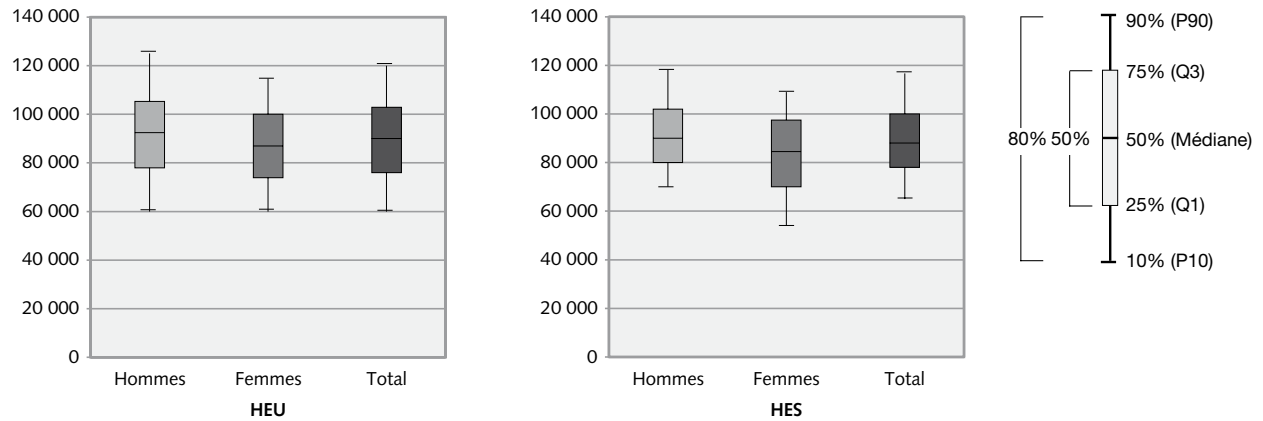
Tableaux sur Internet:

TA-9.0 à TA-9.13

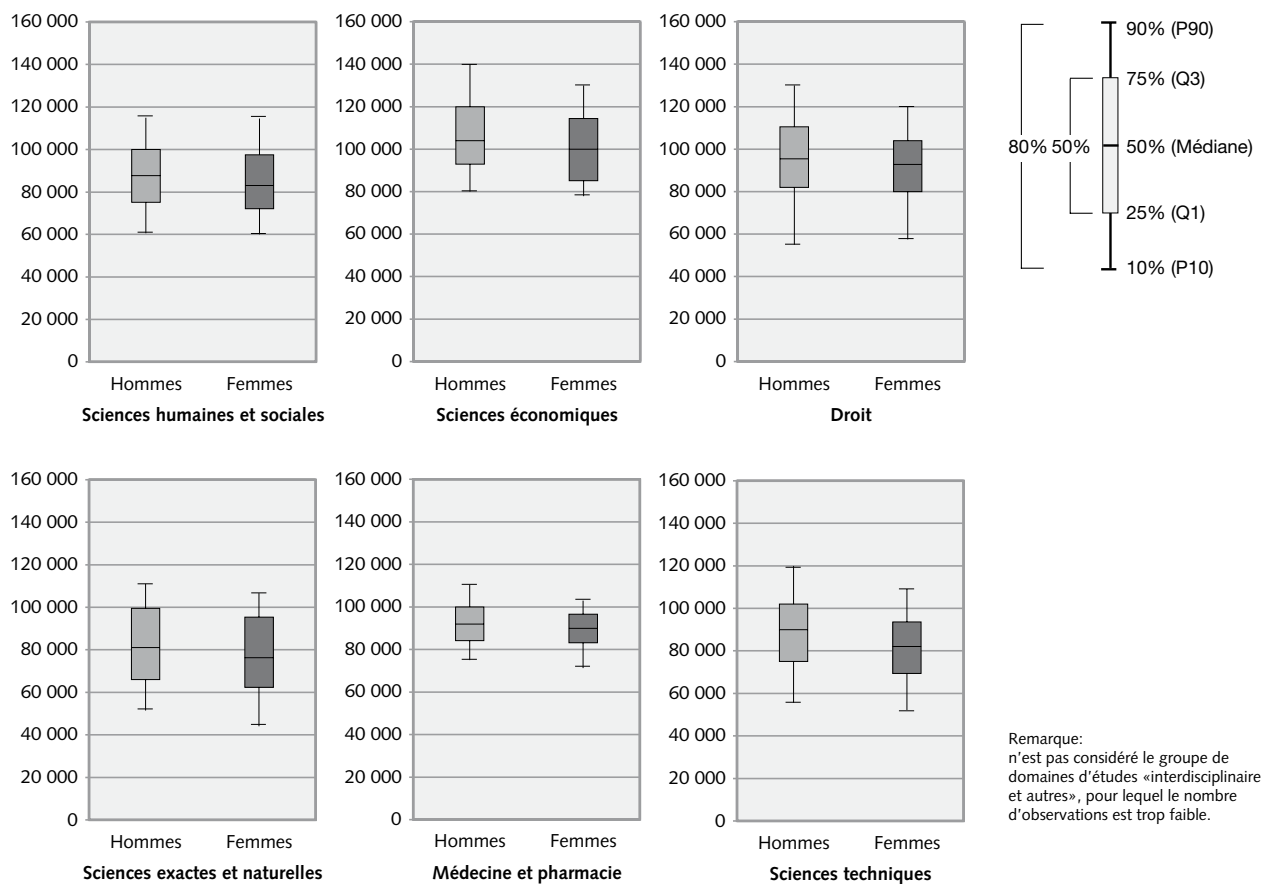
Source: OFS/Enquête auprès
des personnes diplômées
Deuxième enquête 2007

8.1 Revenu selon le domaine d'études et le sexe, 2007

Revenu brut annuel des personnes diplômées d'une haute école cinq ans après la fin des études, selon le type de haute école et le sexe, 2007



Revenu brut annuel des personnes diplômées d'une HEU cinq ans après la fin des études, selon le groupe de domaines d'études et le sexe, 2007



Remarque:
n'est pas considéré le groupe de domaines d'études «interdisciplinaire et autres», pour lequel le nombre d'observations est trop faible.

8.2 Croissance du revenu cinq ans après la fin des études, 2003/2007

Les diplômés universitaires de sexe masculin enregistrent la plus forte croissance

En 2007, au moment de la deuxième enquête, le revenu annuel brut médian des personnes diplômées des hautes écoles se situait à 90'000 francs. Il était ainsi supérieur au revenu annuel brut de la population active en Suisse de la même tranche d'âges (25 à 39 ans) (72'500 francs; 2007, exploitation extraordinaire des données de l'Enquête suisse sur la population active) et proche de celui de la population active de 25 à 39 ans titulaire d'un diplôme d'une haute école (94'500 francs; Office fédéral de la statistique, 2005).

Les revenus des personnes diplômées des hautes écoles augmentent à mesure que ces dernières acquièrent de l'expérience professionnelle. Cinq ans après l'entrée dans la vie active, le revenu annuel brut médian de ces personnes a progressé de 20,4% en comparaison avec les données de 2003 (un an après la fin des études). Les titulaires d'un diplôme universitaire s'en tirent le mieux: leur revenu s'est accru de 17'350 francs (+23,9%), alors que leurs homologues HES n'enregistrent qu'une hausse de 10'150 francs (+13,0%) par rapport à 2003, soit un an après leur entrée dans la vie active.

Si l'on établit une comparaison directe entre titulaires d'un diplôme HEU et ceux d'un diplôme HES, on voit que les seconds gagnent 7,0% de plus que les premiers une année après l'entrée dans la vie professionnelle; quatre ans plus tard, le retard s'est comblé et les premiers gagnent 2,3% de plus que les seconds. L'inversion de ce rapport est due notamment au mode d'insertion professionnelle des diplômés et diplômées HEU: ils commencent plus souvent leur vie professionnelle en suivant un stage ou en occupant un poste d'assistant, des emplois qui sont comparativement mal rétribués (cf. chapitre 6.1).

Le sexe a lui aussi une influence sur la croissance du revenu. Les hommes gagnent plus que les femmes aussi bien une année (+5,7%) que cinq ans (+5,2%) après la fin de études (HEU et HES). Les différences de revenu liées au sexe subsistent donc même cinq ans après l'obtention du diplôme (cf. chapitre 8.1).

Définitions et explications

Lors de la **première enquête** (2003), les personnes interrogées ont été priées d'indiquer leur **revenu annuel brut**, 13^e salaire et autres allocations définies dans le contrat de travail inclus. Ces indications ont été standardisées comme celles provenant de la deuxième enquête 2007 et, une fois les valeurs aberrantes exclues, corrigées de l'inflation.

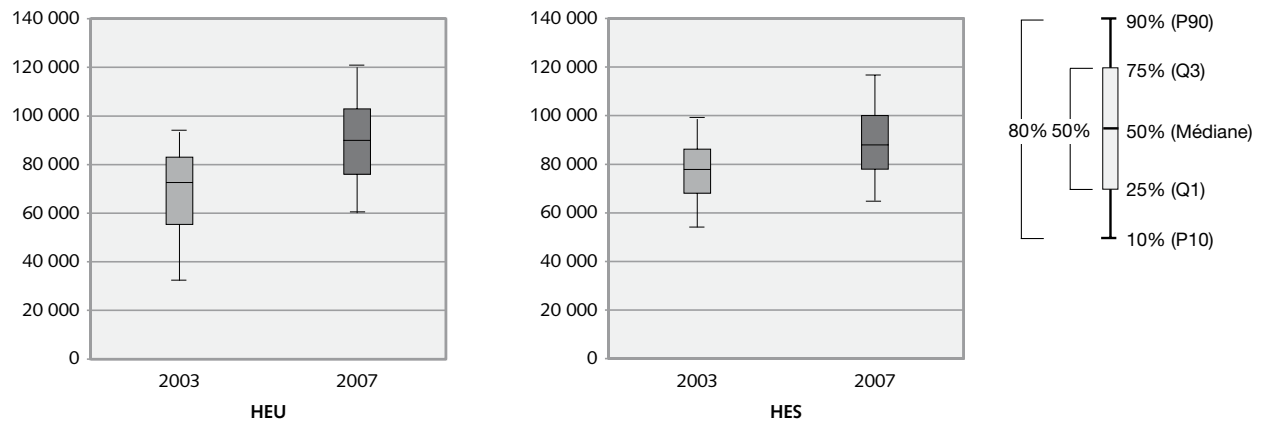
Pour le **revenu** demandé lors de la **deuxième enquête 2007**, cf. définition au chapitre 8.1.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

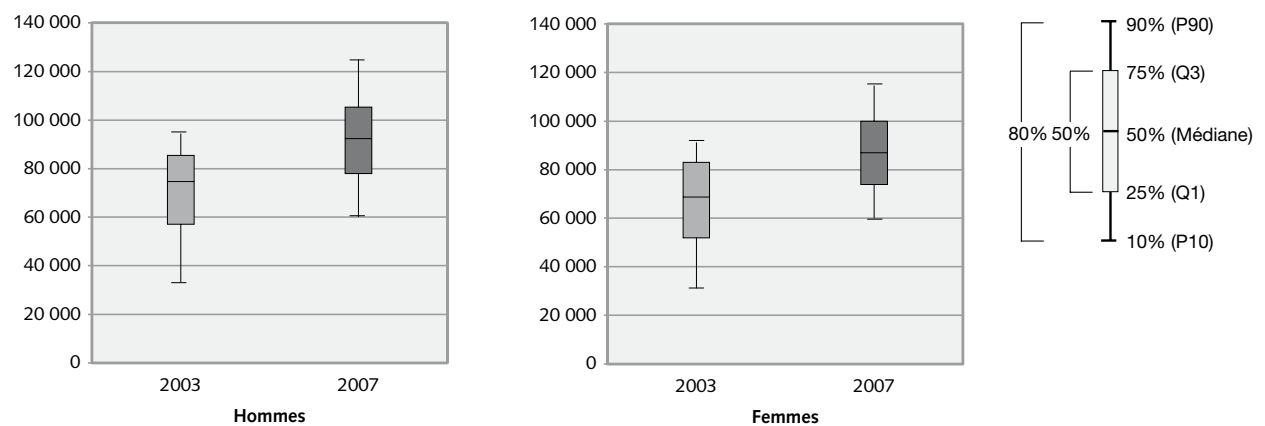
Première enquête 2003,
Deuxième enquête 2007

8.2 Croissance du revenu cinq ans après la fin des études, 2003/2007

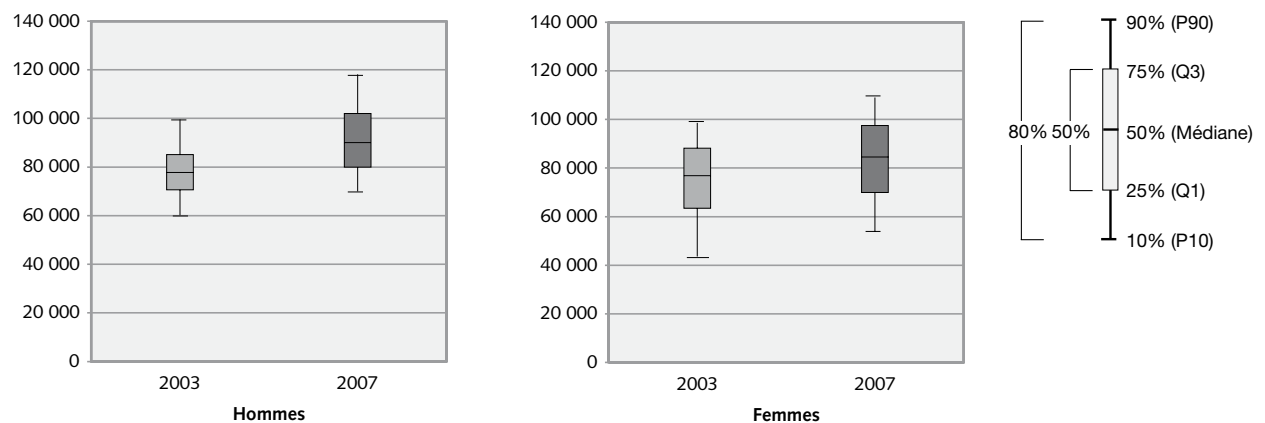
Revenu brut annuel des personnes diplômées d'une haute école un an (2003) et cinq ans (2007) après la fin des études, par type de haute école



Revenu brut annuel des personnes diplômées d'une HEU un an (2003) et cinq ans (2007) après la fin des études, selon le sexe



Revenu brut annuel des personnes diplômées d'une HES un an (2003) et cinq ans (2007) après la fin des études, selon le sexe



8.3 Revenu annuel brut par grande région, 2002–2007

Revenus plus élevés en Suisse alémanique

Les structures du marché du travail ne sont pas les mêmes dans les sept grandes régions de la Suisse. Les grands groupes et les grandes banques se trouvent pour la plupart dans la partie germanophone du pays, raison pour laquelle les salaires y sont généralement plus élevés qu'en Suisse latine. Les personnes hautement qualifiées travaillant à Zurich, dans la Suisse du Nord-Ouest ou en Suisse centrale ont des salaires plus importants qu'ailleurs en Suisse après quatre à cinq années d'expérience professionnelle. Les salaires sont nettement plus bas au Tessin ainsi que dans la Région lémanique. Ces tendances se révèlent stables dans le temps.

Elles montrent par ailleurs que les personnes diplômées d'une HEU gagnent le plus en Suisse centrale. En 2007, le revenu annuel moyen se situait à 97'500 francs et était ainsi inférieur à son niveau de 2002, ce qui était déjà le cas de celui de 2005. Dans le laps de temps considéré ici, les revenus des personnes hautement qualifiées sont restés les plus stables dans la Suisse du Nord-Ouest et à Zurich, deux grandes régions comptant un nombre important de grands groupes. L'évolution positive des revenus dans la branche pharmaceutique et les services financiers semble avoir ici joué un rôle important.

Les titulaires d'un diplôme HES ont des salaires légèrement inférieurs à ceux de leurs homologues HEU dans toutes les régions, sauf celle de l'Espace Mittelland. Leurs revenus n'ont pas évolué de manière aussi marquée que ceux des personnes diplômées d'une HEU, mais ils suivent des tendances semblables. La Région lémanique et l'Espace Mittelland sont les seules grandes régions où les diplômées et diplômés HES présentaient en 2007 des revenus annuels bruts qui n'étaient pas inférieurs à ceux de 2002 et de 2005.

Définitions et explications

Dans le cadre des deuxièmes enquêtes 2002 et 2005, c'est le revenu mensuel qui a été relevé. Ce revenu a été multiplié par 13, standardisé et, après exclusion des valeurs aberrantes, corrigé de l'inflation. Lors de la deuxième enquête 2007, c'est le revenu annuel brut qui a été relevé (cf. définitions et explications au chapitre 8.1).

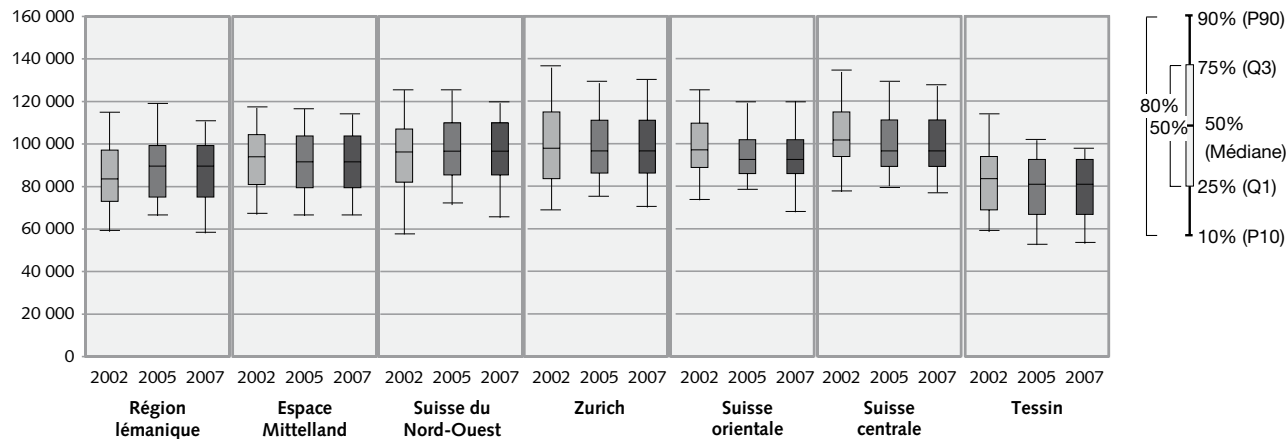
Les personnes interrogées sont attribuées à une **grande région** sur la base du canton de travail. Lorsque les indications s'y rapportant manquent, on se réfère alors aux indications relatives au canton de domicile. En ce qui concerne la composition des grandes régions, cf. définitions et explications au chapitre 4.3.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

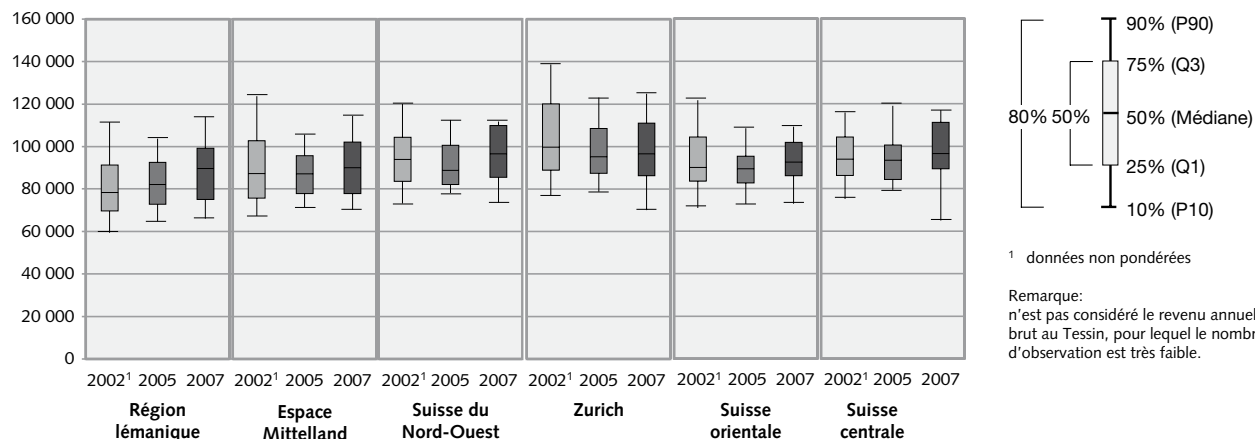
Deuxièmes enquêtes 2002, 2005, 2007

8.3 Revenu annuel brut par grande région, 2002–2007

Revenu annuel brut des personnes diplômées d'une HEU quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par grande région



Revenu annuel brut des personnes diplômées d'une HES quatre (2002) ou cinq ans (2005, 2007) après la fin des études, par grande région



9.1 Formations académiques et professionnelles supplémentaires, 2007

La moitié des personnes diplômées des hautes écoles suivent une formation supplémentaire dans les cinq ans après leur premier diplôme

Dans la plupart des branches d'études, la formation dispensée dans les universités ne prépare pas à un objectif professionnel bien défini. Nombreuses sont les personnes nouvellement diplômées qui commencent leur carrière par une phase de qualification professionnelle. De plus, certains métiers ne peuvent être exercés qu'après une formation spécialisée; c'est le cas notamment de la profession d'avocat et de celle de médecin spécialiste. Bon nombre des personnes diplômées d'une HEU suivent par conséquent une formation postgrade. Près de la moitié (46,5%) d'entre elles entament une telle formation dans les cinq ans suivant l'obtention de leur diplôme. Par contre, elles optent moins souvent pour une formation professionnelle supplémentaire (13,1%) ou pour de nouvelles études (bachelor, master, diplôme ; 11,4%). La part des personnes achevant une formation postgrade est nettement plus faible chez les personnes diplômées d'une HES (15,6%) que chez les titulaires d'un diplôme universitaire. Sur l'ensemble des personnes diplômées d'une HES, 12,2% suivent une formation professionnelle supplémentaire.

Etant donné les exigences liées aux carrières correspondantes, les formations postgrades attirent surtout des personnes diplômées d'une HEU dans un des domaines suivants: droit (67,4%), médecine et pharmacie (56,2%) et sciences exactes et naturelles (58,0%). Après leurs études universitaires, les économistes (24,3%) suivent souvent une formation professionnelle; les titulaires d'un diplôme en sciences humaines et sociales optent quant à eux plutôt pour une formation postgrade (43,9%), une formation professionnelle (17,0%) ou reprennent d'autres études (15,5%). Deux tiers environ des titulaires d'un diplôme en sciences techniques n'ont pas entamé d'autre formation cinq ans après l'obtention de celui-ci.

Parmi les personnes diplômées d'une HES, celles qui participent le plus à la formation académique et professionnelle supplémentaire quelle qu'elle soit sont les titulaires d'un diplôme en travail social. Les diplômées et diplômés en économie et services ont plutôt tendance à suivre ensuite une formation professionnelle (20,8%). Moins du quart des diplômées et diplômés du domaine «chimie et sciences de la vie» se lancent dans une formation supplémentaire de plus de six mois.

Parmi les types de formation continue choisis par les personnes diplômées d'une HEU en 2002, le doctorat vient en première position (21,7%), suivi des formations spéciales (13,2%), des études postgrades (8,4%) et/ou des autres études (5,6%). Les personnes diplômées d'une HES en 2002, quant à elles, optent le plus souvent pour des études postgrades dans une haute école spécialisée (9,4%) ou pour une formation professionnelle donnée en dehors de l'entreprise (7,2%).

Définitions et explications

Dans le questionnaire de la deuxième enquête 2007, les personnes interrogées devaient indiquer si elles avaient commencé ou achevé une **formation académique ou professionnelle** de plus de six mois depuis l'obtention de leur premier diplôme de fin d'études. Elles avaient le choix entre plusieurs réponses incluant les types de formation suivants:

- formations postgrades ou spécialisées (diplôme d'enseignement supérieur, brevet d'avocat, pastorat), diplôme postgrade, doctorat, habilitation, post-doctorat, etc.
- autres études (par ex. bachelor, master, diplôme, etc.)
- formation professionnelle dans l'entreprise ou en dehors de celle-ci (école professionnelle, école privée, école de cadres, etc.).

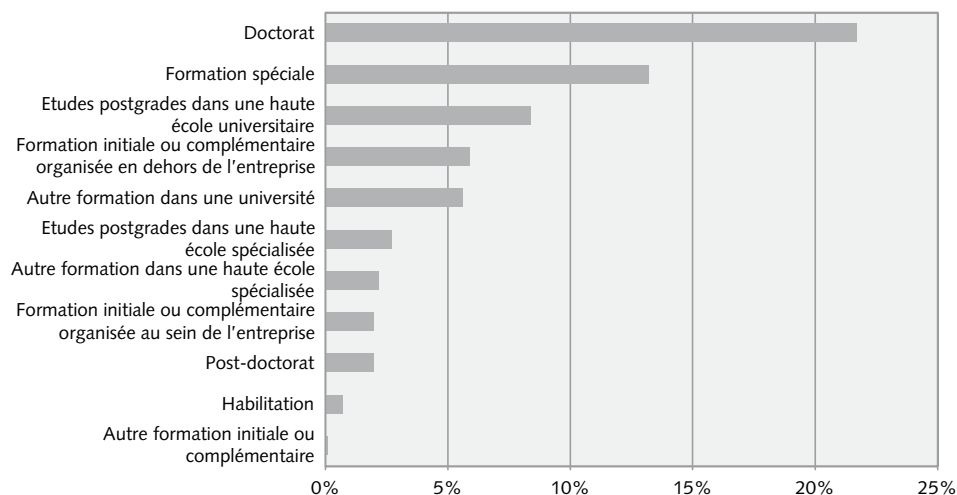
Les formations postgrades et les autres études sont regroupées ici sous le terme de formations académiques supplémentaires.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

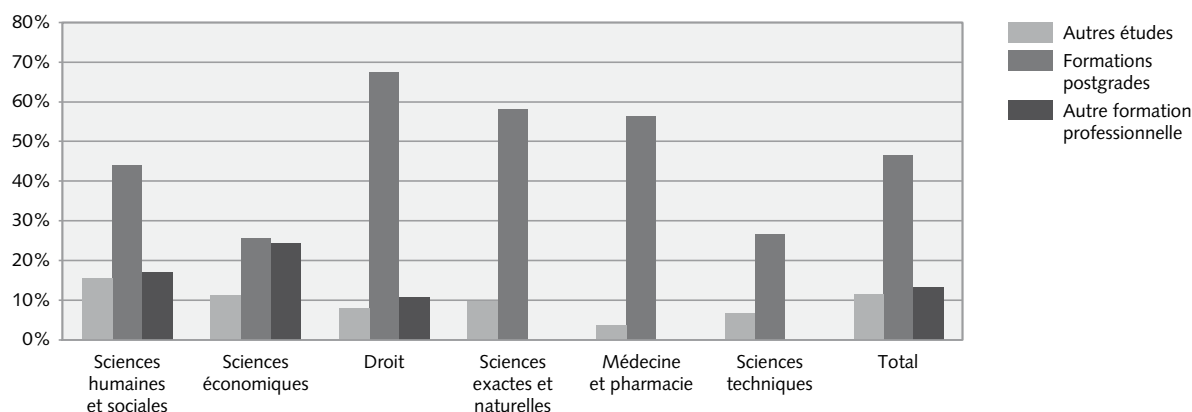
Deuxième enquête 2007

9.1 Formations académiques et professionnelles supplémentaires, 2007

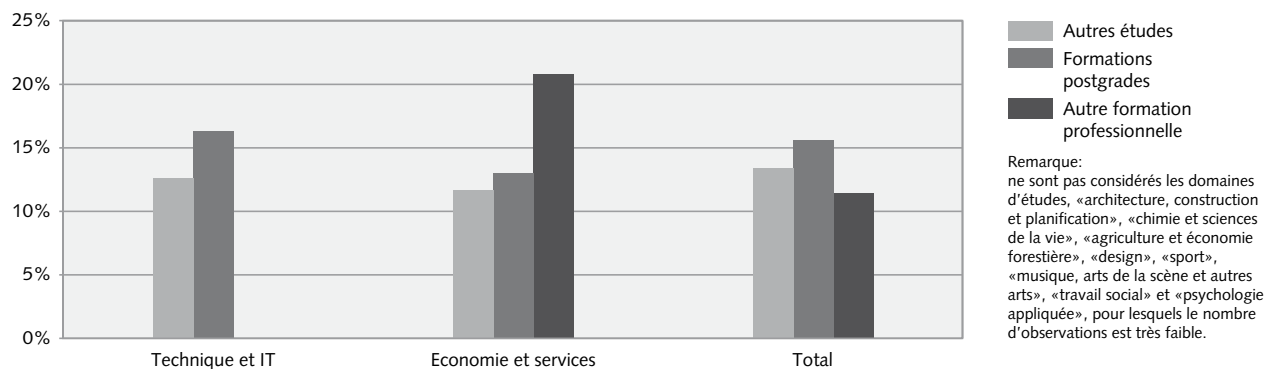
Type de formation supplémentaire suivie par les personnes diplômées d'une HEU cinq ans après la fin des études, 2007



Mesures de formation supplémentaire prises par les personnes diplômées d'une HEU cinq ans après l'obtention de leur premier diplôme de fin d'études, par groupe de domaines d'études, 2007



Mesures de formation supplémentaire des personnes diplômées d'une HES cinq ans après la fin des études, par domaine d'études, 2007



9.2 Raisons de l'acquisition des formations académiques et/ou professionnelles supplémentaires, 2007

Davantage de formations supplémentaires pour de meilleures chances de carrière

Les personnes diplômées d'une haute école qui suivent une formation supplémentaire le font avant tout pour acquérir des connaissances spécialisées et pour accroître ainsi leurs chances sur le marché du travail. Elles peuvent aussi reprendre une formation afin d'acquérir de nouvelles qualifications pour leur domaine d'activité actuel ou par intérêt pour un thème particulier. La plupart le font toutefois pour améliorer leurs chances de carrière.

Chez les personnes diplômées d'une HEU, le goût pour le travail scientifique joue également un rôle important dans le choix d'une formation postgrade. Un cinquième environ de celles qui ont achevé une formation supplémentaire après leurs études se destinent à une carrière scientifique. Les qualifications ainsi acquises sont souvent indispensables pour occuper un poste scientifique: c'est le cas de 36,2% des personnes diplômées d'une HEU qui suivent une formation postgrade, et de 42,0% de celles qui optent pour une formation professionnelle après leur premier diplôme de fin d'études.

Par rapport aux titulaires d'un diplôme universitaire, les personnes diplômées d'une HES choisissent plus souvent d'acquérir des qualifications supplémentaires pour accéder à des revenus plus hauts et pour répondre aux exigences de leur activité professionnelle. De plus, elles choisissent plus souvent d'acquérir des qualifications professionnelles et/ou de reprendre des études que les personnes diplômées d'une HEU, car elles passent pour la plupart directement de la formation à la vie active.

Enfin, on constate des différences selon le domaine d'études: les économistes (HEU et HES) et les juristes (HEU) se lancent souvent dans une formation supplémentaire dans le but d'accéder à des revenus plus élevés. En revanche, chez les titulaires d'un diplôme en sciences exactes et naturelles (HEU), le souhait d'exercer une activité scientifique est prépondérant. Mais les titulaires d'un diplôme en sciences humaines et sociales (HEU), comme les personnes diplômées dans le domaine «design» (HES), choisissent aussi d'acquérir des qualifications supplémentaires pour compenser les déficits de leur formation de base.

La décision d'acquérir des qualifications académiques supplémentaires est parfois aussi liée à l'incapacité de s'intégrer dans le monde du travail: environ 20,0% des personnes diplômées en sciences humaines et sociales et 15,0% de celles titulaires d'un diplôme en sciences exactes et naturelles ont commencé une formation académique après leur premier diplôme de fin d'études, car elles n'avaient pas trouvé d'emploi.

Définitions et explications

Les personnes interrogées ont été invitées à indiquer les **raisons** pour lesquelles elles ont **décidé d'acquérir des qualifications supplémentaires**. Elles ont eu à évaluer 14 réponses sur une échelle de 1 «correspond pas du tout» à 7 «correspond totalement». Les raisons proposées dans ces réponses étaient liées aux conditions de travail, à l'intérêt personnel, aux chances sur le marché du travail et aux possibilités d'accéder à des revenus plus élevés.

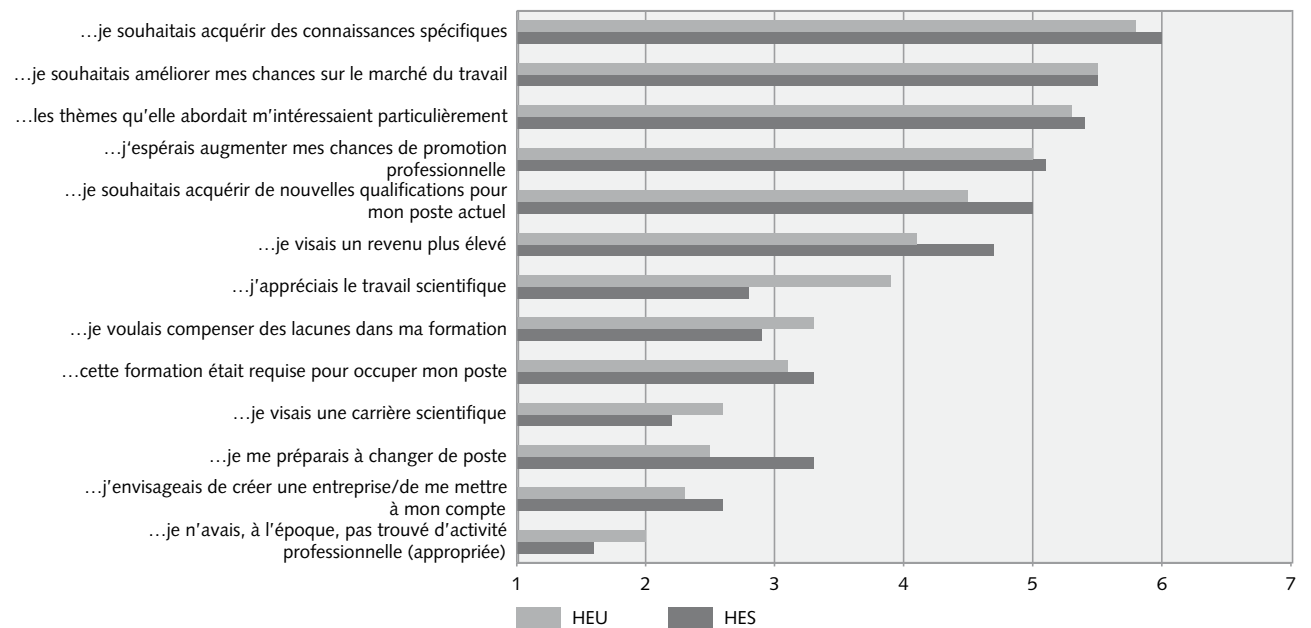
Voir la définition de la formation académique/professionnelle supplémentaire au chapitre 9.1.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées
Deuxième enquête 2007

9.2 Raisons de l'acquisition des formations académiques et/ou professionnelles supplémentaires, 2007

Raisons de l'acquisition d'une formation supplémentaire cinq ans après l'obtention d'un premier diplôme d'une haute école, par type de haute école, 2007 (Médiane, échelle de 1 «ne correspond pas du tout à 7 «correspond totalement»)

J'ai décidé d'acquérir des qualifications supplémentaires parce que...



© Office fédéral de la statistique (OFS)

9.2 Raisons de l'acquisition des formations académiques et/ou professionnelles supplémentaires, 2007

Raisons de l'acquisition d'une formation supplémentaire chez les personnes diplômées d'une HEU, cinq ans après la fin des études, par groupe de domaines d'études, 2007

(Pourcentage des réponses comprises entre 5 «correspond en partie» et 7 «correspond totalement» sur une échelle de 1 à 7)

| J'ai décidé d'acquérir des qualifications supplémentaires parce que... | Sciences humaines et sociales | Sciences économiques | Droit | Sciences exactes et naturelles | Médecine et pharmacie | Sciences techniques |
|--|-------------------------------|----------------------|-------|--------------------------------|-----------------------|---------------------|
| ...je souhaitais acquérir des connaissances spécifiques | 85,0 | 85,8 | 77,6 | 83,0 | 75,5 | 82,4 |
| ...je souhaitais améliorer mes chances sur le marché du travail | 79,0 | 78,9 | 88,9 | 72,0 | 63,9 | 68,5 |
| ...les thèmes qu'elle abordait m'intéressaient particulièrement | 77,0 | 73,1 | 49,6 | 77,2 | 70,5 | 83,1 |
| ...j'espérais augmenter mes chances de promotion professionnelle | 60,8 | 76,4 | 83,7 | 59,3 | 62,5 | 60,9 |
| ...je souhaitais acquérir de nouvelles qualifications pour mon poste actuel | 55,6 | 59,7 | 55,9 | 53,4 | 69,5 | 53,7 |
| ...je visais un revenu plus élevé | 42,8 | 63,2 | 70,0 | 42,4 | 31,4 | 42,7 |
| ...cette formation était requise pour occuper mon poste (exigée par mon employeur) | 41,5 | 40,4 | 34,2 | 33,5 | 38,1 | 14,9 |
| ...je voulais compenser des lacunes dans ma formation | 41,2 | 24,8 | 19,6 | 25,5 | 21,0 | 27,3 |
| ...j'appréciais le travail scientifique | 39,1 | 35,6 | 26,2 | 70,7 | 48,7 | 57,9 |
| ...je me préparais à changer de poste | 24,7 | 26,0 | 18,2 | 15,5 | 15,1 | 23,9 |
| ...je n'avais, à l'époque, pas trouvé d'activité professionnelle (appropriée) | 20,7 | 8,0 | 11,1 | 15,8 | 2,5 | 11,9 |
| ...je visais une carrière scientifique | 17,7 | 16,6 | 12,3 | 32,4 | 25,7 | 19,0 |
| ...j'envisageais de créer une entreprise/de me mettre à mon compte | 15,1 | 16,1 | 19,4 | 5,4 | 24,5 | 17,1 |

9.2 Raisons de l'acquisition des formations académiques et/ou professionnelles supplémentaires, 2007

Raisons de l'acquisition d'une formation supplémentaire chez les personnes diplômées d'une HES, cinq ans après la fin des études, par domaine d'études, 2007

(Pourcentage des réponses comprises entre 5 «correspond en partie» et 7 «correspond totalement» sur une échelle de 1 à 7)

| J'ai décidé d'acquérir des qualifications supplémentaires parce que... | Architecture, construction et planification | Technique et IT | Economie et services | Musique, arts de la scène et autres arts | Travail social |
|--|---|-----------------|----------------------|--|----------------|
| ...je souhaitais acquérir des connaissances spécifiques | (90,3) | 88,1 | 89,6 | (86,8) | 96,1 |
| ...je souhaitais améliorer mes chances sur le marché du travail | (75,7) | 82,8 | 85,4 | (80,6) | 62,6 |
| ...les thèmes qu'elle abordait m'intéressaient particulièrement | (86,3) | 77,9 | 67,7 | (82,8) | 93,7 |
| ...j'espérais augmenter mes chances de promotion professionnelle | (72,8) | 73,9 | 78,0 | (60,4) | 55,5 |
| ...je souhaitais acquérir de nouvelles qualifications pour mon poste actuel | (52,8) | 62,0 | 79,3 | (64,3) | 75,6 |
| ...je visais un revenu plus élevé | (65,7) | 66,8 | 73,5 | (31,1) | 43,1 |
| ...cette formation était requise pour occuper mon poste (exigée par mon employeur) | (15,3) | 20,1 | 43,3 | (16,7) | 21,2 |
| ...je voulais compenser des lacunes dans ma formation | (32,2) | 32,0 | 27,6 | (37,0) | 27,6 |
| ...j'appréciais le travail scientifique | (34,5) | 28,2 | 13,0 | (30,8) | 18,5 |
| ...je me préparais à changer de poste | (51,0) | 38,4 | 23,3 | (21,6) | 30,2 |
| ...je n'avais, à l'époque, pas trouvé d'activité professionnelle (appropriée) | (9,9) | 7,4 | 4,0 | (14,9) | 0,0 |
| ...je visais une carrière scientifique | (25,0) | 10,8 | 7,5 | (14,6) | 6,2 |
| ...j'envisageais de créer une entreprise/de me mettre à mon compte | (29,2) | 21,5 | 15,6 | (27,8) | 12,7 |

() entre 25 et 49 observations, résultat dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: ne figurent pas dans ce tableau les domaines d'études «chimie et sciences de la vie», «agronomie et économie forestière», «design», «sport» et «psychologie appliquée», pour lesquels le nombre d'observations est insuffisant.

9.3 Durée de la formation supplémentaire en 2007

Les doctorats sont
les formations
supplémentaires
les plus longues

La plupart des titulaires d'un diplôme d'une haute école ayant choisi de suivre une formation académique ou professionnelle supplémentaire l'ont terminée cinq ans après l'obtention de leur premier diplôme de fin d'études. C'est le cas de 67,3% des diplômées et diplômés universitaires ayant suivi une formation postgrade et de 74,5% de ceux ayant opté pour une formation professionnelle et/ou pour d'autres études. Les taux de diplômés chez les titulaires d'un diplôme d'une haute école spécialisée sont plus bas: seuls deux tiers de ces personnes ont terminé une formation professionnelle supplémentaire. Un peu plus de la moitié seulement de toutes celles ayant achevé une formation supplémentaire ont suivi une formation postgrade ou d'autres d'études.

Chez les personnes diplômées d'une HEU, on constate à ce propos des différences d'un domaine d'études à l'autre: au moment de l'enquête, la plupart des juristes et des diplômées et diplômés du domaine «médecine et pharmacie» avaient achevé leur formation postgrade, contre un peu plus de la moitié seulement des titulaires d'un diplôme en sciences humaines et sociales. Cette différence s'explique notamment par la durée de la formation suivie et par celle de la période d'observation limitée (5 ans).

Si l'on compare les formations supplémentaires achevées selon leur durée, le doctorat se place en deuxième position: les personnes diplômées d'une HEU mettent en moyenne 3,5 ans pour obtenir leur doctorat. Les formations spéciales sont généralement plus courtes. Toutefois, cette catégorie englobe différentes formes de formation dont la durée est parfois très variable. Les études postgrades dans une haute école sont celles qui prennent le moins de temps. Elles durent entre un an et un an et demi.

La durée moyenne des formations professionnelles hors entreprises suivies par les personnes diplômées d'une HES est de près de deux ans; celle des études postgrades dans une haute école spécialisée d'un an et demi.

Définitions et explications

Le questionnaire relève la durée induite par différentes mesures de formation supplémentaire. Les indications relatives à la date du début et à celle de la fin de la formation supplémentaire renseignent sur les *formations achevées* et sur leur *durée*.

Source: OFS/Enquête auprès
des personnes diplômées
Deuxième enquête 2007

9.3 Durée de la formation supplémentaire en 2007

Pourcentage de personnes diplômées d'une haute école ayant achevé une formation supplémentaire cinq ans après la fin des études, par type de haute école, 2007 (en pour cent)

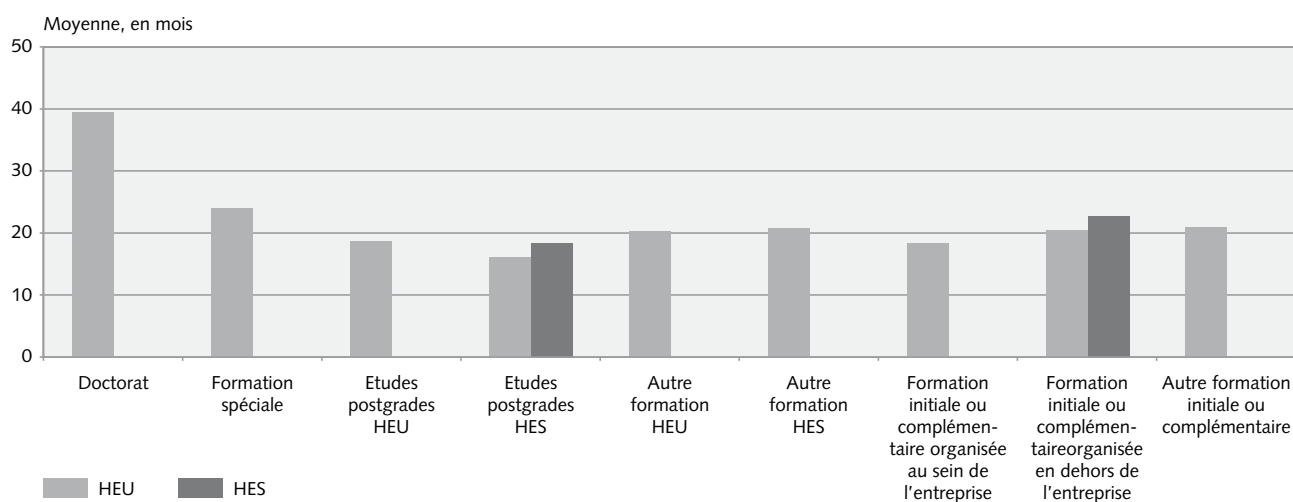
| | Formation postgrade | Autres études | Formation professionnelle |
|---|---------------------|---------------|---------------------------|
| Personnes diplômées d'une HEU | 67,3 | 74,5 | 74,5 |
| Sciences humaines et sociales | 56,3 | 74,3 | 77,6 |
| Sciences économiques | 67,6 | 84,0 | 72,0 |
| Droit | 78,4 | 78,7 | * |
| Sciences exactes et naturelles | 70,0 | 73,8 | (83,0) |
| Médecine et pharmacie | 72,0 | 50,6 | * |
| Sciences techniques | 60,2 | 66,9 | * |
| Personnes diplômées d'une HES | 54,0 | 50,3 | 66,8 |
| Architecture, construction et planification | 42,4 | (44,0) | * |
| Technique et IT | 54,1 | 49,3 | (66,9) |
| Chimie et sciences de la vie | (36,9) | * | * |
| Economie et services | (53,0) | 45,8 | 66,8 |
| Musique, arts de la scène et autres arts | * | (68,9) | * |
| Travail social | (63,0) | 55,2 | (81,1) |

() entre 25 et 49 observations, résultat dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

* moins de 25 observations, résultat non interprétable

Remarque: ne figurent pas dans ce tableau les domaines d'études «agronomie et économie forestière», «design», «sport» et «psychologie appliquée», pour lesquels le nombre d'observations est insuffisant.

Durée moyenne des formations supplémentaires suivies par les personnes diplômées d'une haute école cinq ans après la fin des études, par type de haute école, 2007



© Office fédéral de la statistique (OFS)

9.4 Formation supplémentaire et activité professionnelle, 2007

Suivre une deuxième formation à l'université, c'est souvent renoncer à une activité professionnelle pendant cette période

Dans bon nombre de cas, l'acquisition de qualifications supplémentaires après l'obtention du premier diplôme de fin d'études constitue une des conditions requises pour obtenir un emploi (cf. chapitre 9.2). Ces qualifications peuvent être acquises parallèlement à une activité professionnelle (cours postgrades, par ex.) ou dans le cadre d'une formation à plein temps inconciliable avec une activité professionnelle. Cette dernière formule est la plus fréquente chez les personnes diplômées d'une HEU qui entament d'autres études (par ex. bachelor, master, diplôme) à l'université après leur premier diplôme: 21,4% des personnes diplômées d'une HEU et 14,6% des personnes diplômées d'une HES qui suivent une formation supplémentaire à l'université doivent renoncer pendant cette période à toute activité professionnelle. En revanche, il n'est pas rare qu'une formation supplémentaire dans une haute école spécialisée soit suivie en cours d'emploi: sur l'ensemble des personnes interrogées en formation dans une haute école spécialisée après un premier diplôme de fin d'études, seuls respectivement 6,4% (HEU) et 4,3% (HES) renoncent à toute activité professionnelle. De même, la charge induite pour les personnes diplômées d'une HEU par un doctorat, un post-doctorat ou des études postgrades à l'université est importante: entre 7,0% et 8,0% d'entre elles renoncent pendant ces formations supplémentaires à exercer une activité professionnelle.

Définitions et explications

Définition de l'activité professionnelle, cf. chapitre 4.1.

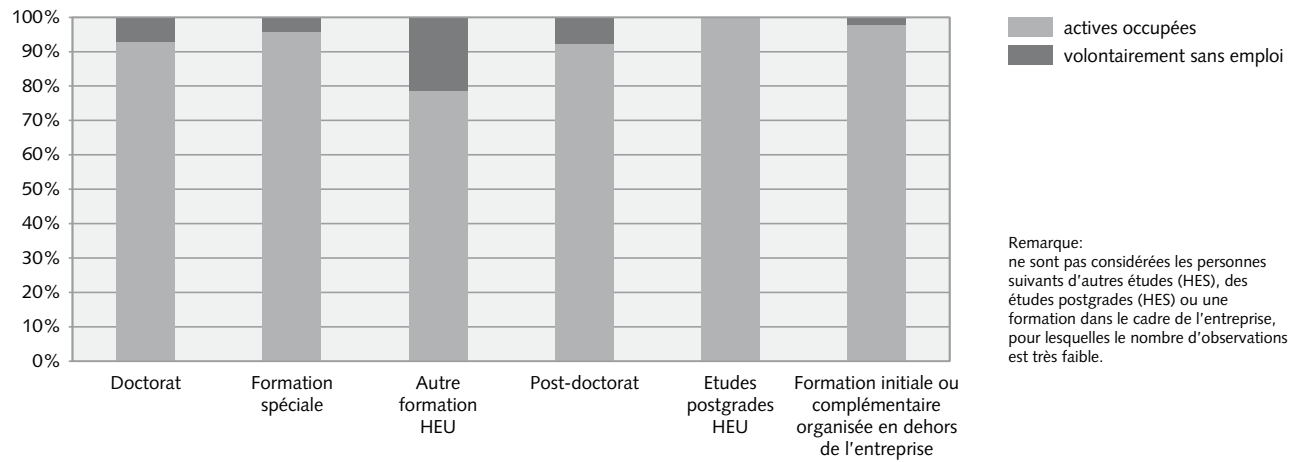
Définition de la formation supplémentaire aux chapitres 9.1 et 9.2.

Source: OFS/Enquête auprès des personnes diplômées

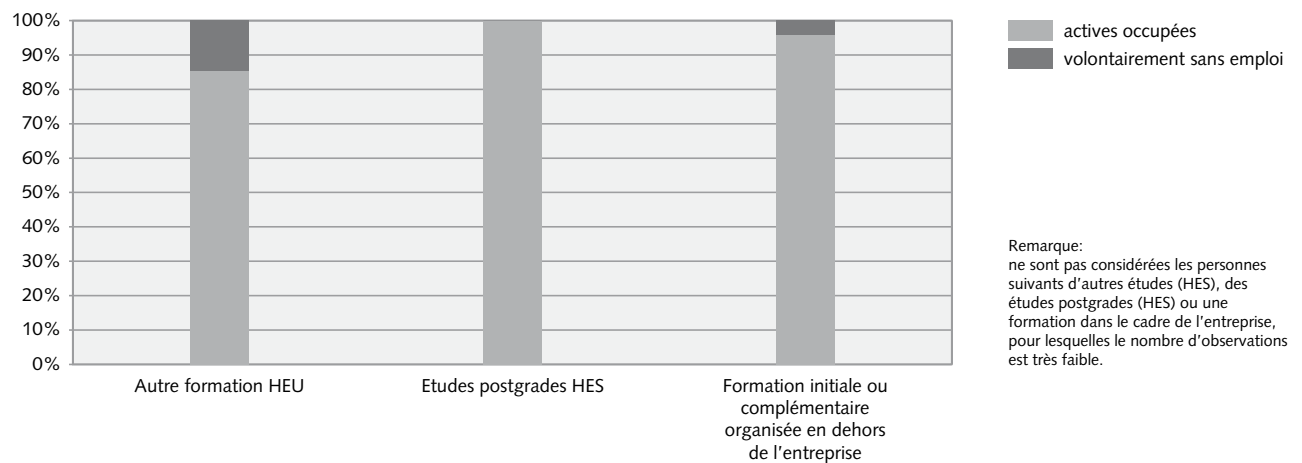
Deuxième enquête 2007

9.4 Formation supplémentaire et activité professionnelle, 2007

Situation professionnelle des personnes diplômées d'une HEU suivant une formation supplémentaire, 2007



Situation professionnelle des personnes diplômées d'une HES suivant une formation supplémentaire, 2007



© Office fédéral de la statistique (OFS)

10 Glossaire

Adéquation entre la formation et l'emploi

Pour mesurer l'adéquation de la formation, on combine les réponses données aux questions suivantes: «Une formation universitaire ou HES était-elle exigée par votre employeur actuel pour votre activité principale?», et «Une spécialisation était-elle exigée?».

En combinant ces deux questions, on obtient les possibilités de réponses suivantes:

- Oui, dans ma branche d'études uniquement
- Oui, dans des branches voisines également
- Oui, mais aucune branche spécifique d'études n'était exigée
- Non, aucun diplôme d'une haute école n'était exigé.

Adéquation entre le niveau de formation et l'emploi

L'adéquation du niveau de formation se mesure en s'appuyant sur les réponses données à la question suivante: «Une formation dans une haute école était-elle exigée par votre employeur pour votre emploi actuel?». Pour les comparaisons transversales, nous n'avons utilisé que les réponses par Oui ou par Non données à cette question. C'est pourquoi nous parlons dans ce contexte d'adéquation du niveau de formation. L'adéquation de la formation est un indicateur plus précis, qui tient compte de la nature de la formation exigée.

Statut professionnel

Les personnes diplômées professionnellement actives ont été interrogées sur leur statut professionnel. Leurs réponses ont été classées en quatre catégories:

- stagiaire, doctorant et doctorante (y c. volontaire, assistant et assistante, chargé et chargée de cours)
- employé et employée sans fonction dirigeante (y c. médecin assistant, enseignant et enseignante, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)

- employé et employée avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant et indépendante (avec ou sans employés).

Taux d'occupation

Les personnes diplômées ont été interrogées sur le taux d'occupation fixé dans leur contrat de travail. Les réponses ont été classées en trois catégories:

- moins de 50% (temps partiel II)
- de 50% à 89% (temps partiel I)
- de 90% à 100% (plein temps).

Revenu

Le revenu considéré s'appuie sur les indications fournies **par les personnes interrogées**. Celles-ci ont été priées d'indiquer, dans l'enquête de 2002 et de 2005, leur revenu mensuel brut, dans l'enquête de 2007 leur revenu annuel brut.

Les montants indiqués ont été convertis en revenus annuels standardisés, ce qui signifie que les données mensuelles pour les années 2002 et 2005 ont été multipliées par 13 et que le revenu des personnes travaillant à temps partiel a été converti en un revenu d'une activité à plein temps (100%). En 2002 et en 2005, les revenus mensuels bruts standardisés ont été corrigés de l'inflation. Les valeurs extrêmes (0,5% des revenus les plus élevés et les plus bas) ont été considérés comme des **valeurs marginales** et n'ont pas été prises en compte dans les analyses.

Le revenu moyen correspond à la médiane de chaque catégorie analysée.

Personnes sans emploi

Sont considérées comme sans emploi toutes les personnes

- qui n'étaient pas actives occupées dans la semaine précédant l'enquête,
- qui ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler dans un délai de quatre semaines.

Cette définition est conforme aux recommandations de l'Organisation internationale du travail et de l'OCDE, ainsi qu'aux définitions d'EUROSTAT (indicateurs du marché du travail 2002).

Taux de sans-emploi

Le taux de sans-emploi se calcule en divisant le nombre de personnes sans emploi par le nombre de personnes actives.

Personnes actives

Les personnes actives comprennent les personnes actives occupées et les personnes sans emploi.

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées toutes les personnes qui, dans la semaine précédant l'enquête

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération,
- qui n'ont pas travaillé, mais qui possèdent néanmoins une relation de travail formelle avec un employeur,
- qui ont travaillé comme membre du personnel de l'entreprise familiale.

Taux d'actifs occupés

Le taux d'actifs occupés se calcule en divisant le nombre de personnes actives par le nombre de personnes diplômées.

Domaines d'études, groupes de domaines d'études HEU

Au lieu de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et instituts, le SIUS considère 81 branches d'études, regroupées en vingt domaines d'études com-

parables au niveau suisse, eux-mêmes réunis en sept groupes de domaines d'études:

- 1 Sciences humaines et sociales
 - 1.1 Théologie
 - 1.2 Langues et littérature
 - 1.3 Sciences historiques et culture
 - 1.4 Sciences sociales
 - 1.5 Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires et autres
- 2 Sciences économiques
- 3 Droit
- 4 Sciences exactes et naturelles
 - 4.1 Sciences exactes
 - 4.2 Sciences naturelles
 - 4.3 Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaires et autres
- 5 Médecine et pharmacie
 - 5.1 Médecine humaine
 - 5.2 Médecine dentaire
 - 5.3 Médecine vétérinaire
 - 5.4 Pharmacie
 - 5.5 Médecine et pharmacie pluridisciplinaires et autres
- 6 Sciences techniques
 - 6.1 Sciences de la construction et mensuration
 - 6.2 Génies mécanique et électrique
 - 6.3 Agriculture et sylviculture
 - 6.4 Sciences techniques pluridisciplinaires et autres
- 7 Interdisciplinaire et autres

Dans la présente publication, l'analyse des données ne va pas au-delà des sept groupes de domaines d'études.

Domaines d'études HES

La liste des branches pourrait subir encore des modifications, car des décisions de reconnaissance restent à prendre. C'est le cas surtout pour les domaines 08 à 15, qui sont réglementés par le droit cantonal et dont la reconnaissance est postérieure à 1997. A noter, dans cette nomenclature, la suppression du domaine agriculture, dont les branches ont été intégrées dans le domaine «chimie et sciences de la vie».

Les branches se répartissent entre les domaines d'études suivants:

- 01 Architecture, construction et planification
- 02 Technique et IT
- 03 Chimie et sciences de la vie
- 04 Agronomie et économie forestière
- 05 Economie et services

- 06 Design
- 07 Sport
- 08 Musique, arts de la scène et autres arts
- 11 Linguistique appliquée
- 12 Travail social
- 13 Psychologie appliquée
- 14 Santé
- 15 Formation des enseignants

Hautes écoles spécialisées (HES)

Le Système d'information universitaire suisse (SIUS) intègre les hautes écoles spécialisées ci-après. Quelques écoles qui proposent un enseignement dans le domaine «musique, arts de la scène et autres arts» et «travail social» n'ont pas (encore) été intégrées dans une haute école spécialisée. Leurs données sont réunies sous la rubrique «autres HES (non intégrées)».

| | |
|------------|---|
| BFH | Berner Fachhochschule |
| HES-SO | Haute école spécialisée de la Suisse occidentale / Haute école spécialisée Santé-Social de Suisse romande |
| FHNW | Fachhochschule Nordwestschweiz |
| FHZ | Fachhochschule Zentralschweiz |
| SUPSI | Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana |
| FHO | Fachhochschule Ostschweiz |
| ZFH | Zürcher Fachhochschule |
| AUTRES HES | Autres écoles (non intégrées) |

Grandes régions

| | |
|-----------------------|---|
| Région lémanique: | Genève, Vaud, Valais |
| Espace Mittelland: | Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure |
| Suisse du Nord-Ouest: | Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville |
| Zurich: | Zurich |
| Suisse orientale: | Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie |
| Suisse centrale: | Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zoug |
| Tessin: | Tessin |

Types de hautes écoles

Les hautes écoles suisses (HE) se subdivisent en hautes écoles spécialisées (HES) et hautes écoles universitaires (HEU). La plupart des indicateurs sont présentés séparément pour les deux types de hautes écoles.

Médiane

Pour déterminer la médiane, les valeurs observées sont rangées par ordre croissant, puis partagées en deux moitiés comportant chacune le même nombre de valeurs. La médiane est la valeur située entre la valeur la plus élevée de la première moitié et la valeur la plus basse de la deuxième moitié. A la différence de la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont considérées comme des hautes écoles universitaires, dans le Système d'information universitaire suisse (SIUS), les dix universités cantonales:

| |
|---|
| Bâle (BS) |
| Berne (BE) |
| Fribourg (FR) |
| Genève (GE) |
| Lausanne (LS) |
| Lucerne (LU) |
| Neuchâtel (NE) |
| Saint-Gall (SG) |
| Zurich (UZH) |
| Università della Svizzera italiana (USI) (depuis le semestre d'hiver 1996/97) |

Dans la présente publication, sont également comptées comme universités les deux Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne (EPFL) et de Zurich (ETHZ).

Formation supplémentaire

Dans le questionnaire de la deuxième enquête 2007, les personnes interrogées ont été invitées à indiquer si, depuis l'obtention de leur diplôme de fin d'études, elles ont commencé ou achevé une formation académique ou professionnelle supplémentaire d'une durée d'au moins six mois. Elles pouvaient choisir entre les catégories suivantes, plusieurs réponses étant possibles:

- formation postgrade ou spécialisée (diplôme d'enseignement supérieur, brevet d'avocat, pastorat), diplôme postgrade, doctorat, habilitation, postdoctorat.
- autres études (par ex. bachelor, master, diplôme, etc.)
- formation professionnelle dans l'entreprise ou en dehors de celle-ci (école professionnelle, école privée, école de cadres, etc.).

Les formations postgrades et les autres études sont réunies sous le terme de «formation académique supplémentaire».

Durée de la formation supplémentaire

Les personnes qui ont acquis une formation supplémentaire ont été priées d'indiquer dans le questionnaire de la deuxième enquête 2007 la date à laquelle elles ont commencé cette formation et la date à laquelle elles l'ont achevée. Ces données nous ont permis de déterminer la nature des formations supplémentaires acquises ainsi que la durée des formations supplémentaires déjà achevées.

11 Bibliographie

Attinger, S., Bläuer–Herrmann, A., Capezzali, E., Farine, A., Kreis, S., Lässig, V., Murier, T., & Reist, S. (2007). *Indicateurs du marché du travail 2007*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Office fédéral de la statistique (2005). *L'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2005*. Neuchâtel.

Capezzali, E., Farine, A., Moresi, E., Murier, T., & Vuille, A. (2002). *Indicateurs du marché du travail 2002*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Schmid, M. & Storni, M. (2006). *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2005 auprès des nouveaux diplômés 2005*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Schmidlin, S. (2003). *Les diplômés des hautes écoles sur le marché du travail. Où en sont les diplômés des hautes écoles quatre ans après la fin de leurs études?* Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Schönfisch, K., & Schmidlin, S. (2005). *Von der Hochschule ins Berufsleben. Erste Ergebnisse der Absolventenbefragung 2003*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Witmer, A. & Schmidlin, S. (2006). *Les diplômés des hautes écoles sur le marché du travail. Premiers résultats de l'enquête longitudinale de 2005*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

| <i>Moyen de diffusion</i> | <i>Contact</i> |
|---|---------------------------------------|
| Service de renseignements individuels | 032 713 60 11 info@bfs.admin.ch |
| L'OFS sur Internet | www.statistique.admin.ch |
| Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents | www.news-stat.admin.ch |
| Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom) | 032 713 60 60 order@bfs.admin.ch |
| Banque de données (accessible en ligne) | 032 713 60 86 www.statweb.admin.ch |

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Systèmes d'éducation et science (BWT)

- Système d'éducation (indicateurs du système de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, indicateurs de la formation professionnelle, formation continue)
- Hautes écoles (indicateurs des hautes écoles, situation sociale des étudiants)

Section Formation scolaire et professionnelle (SCHUL)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- PISA (mesure des compétences des jeunes de 15 ans)

Section Hautes écoles (HSW)

- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

L'insertion professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles prend plus ou moins de temps et s'effectue rarement de manière linéaire. Pour étudier l'employabilité des personnes nouvellement diplômées, il est par conséquent indiqué d'attendre qu'une certaine période se soit écoulée depuis la fin de leurs études. C'est la raison pour laquelle l'OFS réalise depuis 2002 des enquêtes longitudinales auprès de cette catégorie de la population.

La présente publication est consacrée pour l'essentiel aux premiers résultats de l'enquête longitudinale qui a été réalisée auprès des personnes diplômées des hautes écoles en 2002. Ces dernières ont été interrogées sur leur situation professionnelle, un an puis cinq ans après la fin de leurs études. L'analyse porte sur la situation professionnelle actuelle de la cohorte 2002, mais établit également des comparaisons avec les données de cohortes précédentes.

N° de commande

501-0701

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch**Prix**

gratuit

ISBN 978-3-303-15460-1